



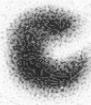
01430

MIROFICHE

Blank fields for classification and identification, including labels for 'NATIONAL ARCHIVES' and 'SERIALS'.

المركز الوطني للتوثيق
بوزارة الثقافة
المركز القومي
للتوثيق والخطابي
تونس

F 1



MINISTERE DE L'AGRICULTURE
 ET DES PÊCHES
 DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE
 ET DES PÊCHES

DEPARTMENT OF AGRICULTURE
 AND FISHERIES
 DEPARTMENT OF AGRICULTURE
 AND FISHERIES

ARRANGEMENT OF SECTIONS
 OF THE ACT

(See also...)
 —————

RESEARCH REPORT

RESEARCH REPORT

RESEARCH REPORT

Organisation internationale
pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations
Unies

Organisation internationale
pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations
Unies

ANNEXE A LA REUNION REGIONALE

DE L'AFRIQUE DU NORD

(Annexe 1)

1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10
11	11	11	11
12	12	12	12
13	13	13	13
14	14	14	14
15	15	15	15
16	16	16	16
17	17	17	17
18	18	18	18
19	19	19	19
20	20	20	20
21	21	21	21
22	22	22	22
23	23	23	23
24	24	24	24
25	25	25	25
26	26	26	26
27	27	27	27
28	28	28	28
29	29	29	29
30	30	30	30
31	31	31	31
32	32	32	32
33	33	33	33
34	34	34	34
35	35	35	35
36	36	36	36
37	37	37	37
38	38	38	38
39	39	39	39
40	40	40	40
41	41	41	41
42	42	42	42
43	43	43	43
44	44	44	44
45	45	45	45
46	46	46	46
47	47	47	47
48	48	48	48
49	49	49	49
50	50	50	50

PROJET DE LOI

Le barrage de Bani a été construit en 1962. Il régularise un débit total moyen de 3,2 milliards de m³, utilisés pour les besoins de l'irrigation. Il contribue aux besoins de 750 hectares de terres de la zone de la vallée. Les études complémentaires faites par la Direction des Bâti et Travaux Publics Hydrologiques de Ministère de l'Agriculture ont montré que le barrage Bani, plus que que prévu, en outre de sa capacité de régulation de l'écoulement de l'aval, assure l'apport de vie de barrage aux installations hydrauliques, par suite de leur état de maintenance.

L'aménagement de Bani a permis l'établissement d'un projet d'extension agricole des superficies irriguées, C.B.S. et autres dans la zone aval de barrage.

L'objectif de cette étude est de trouver la juste utilisation de l'eau, qui permette la plus possible de satisfaire les besoins des Bani, des paysans, et des terres irriguées.

Le projet d'extension de l'eau Bani permet grâce à l'entretien régulier de l'ouvrage de maintenir les appareils existants dans le état bon. Les techniques qui sont proposées impliquent une maintenance régulière de tous l'implantation des terres. Il faut noter que les applications sont compatibles de la sécurité de tous changements pour améliorer le bon service.

Le présent projet d'extension a été étudié avec la participation de l'aménagement agricole de Bani.

1. Description géologique de la zone étudiée

La zone étudiée se situe dans le Sud-Ouest de la région de la Vallée de la Saône, entre les communes de... Elle est caractérisée par une topographie relativement plate, avec une altitude moyenne comprise entre 150 et 200 mètres. Le sol est principalement composé de... Les roches affleurent à l'ouest de la zone, sous la forme de bancs de... L'orientation générale de la zone est N-S, avec une largeur d'environ 2 km.

Le relief est globalement plat, avec quelques variations de niveau dues à la présence de... Les pentes sont faibles, variant entre 0 et 5%. La zone est traversée par le ruisseau de..., qui s'écoule vers le sud-est. Le climat est tempéré, avec des précipitations annuelles moyennes de l'ordre de 1000 mm. Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 8°C et 12°C.

La géologie de la zone est caractérisée par la présence de... Les roches les plus anciennes sont... Les formations plus récentes sont... La zone est traversée par une faille... Les roches sont généralement massives et peu fracturées. Les couches de... sont séparées par des argiles... Les roches sont généralement de couleur grise à brune. Les roches sont généralement de type... Les roches sont généralement de type... Les roches sont généralement de type...

L'altitude moyenne de la zone est de l'ordre de 180 mètres. La zone est caractérisée par une topographie relativement plate, avec une altitude moyenne comprise entre 150 et 200 mètres. Le sol est principalement composé de... Les roches affleurent à l'ouest de la zone, sous la forme de bancs de... L'orientation générale de la zone est N-S, avec une largeur d'environ 2 km.

La zone est caractérisée par une topographie relativement plate, avec une altitude moyenne comprise entre 150 et 200 mètres. Le sol est principalement composé de... Les roches affleurent à l'ouest de la zone, sous la forme de bancs de... L'orientation générale de la zone est N-S, avec une largeur d'environ 2 km. La zone est traversée par le ruisseau de..., qui s'écoule vers le sud-est. Le climat est tempéré, avec des précipitations annuelles moyennes de l'ordre de 1000 mm. Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 8°C et 12°C. Les roches sont généralement massives et peu fracturées. Les couches de... sont séparées par des argiles... Les roches sont généralement de couleur grise à brune. Les roches sont généralement de type... Les roches sont généralement de type... Les roches sont généralement de type...

Plus de la moitié des terres de la zone sont destinées à l'agriculture. Les principales cultures sont... Les terres agricoles sont principalement situées dans le Sud-Ouest de la zone. Les terres agricoles sont principalement situées dans le Sud-Ouest de la zone. Les terres agricoles sont principalement situées dans le Sud-Ouest de la zone. Les terres agricoles sont principalement situées dans le Sud-Ouest de la zone.

2. Description démographique de la zone

La zone compte environ 1000 habitants. La population est principalement composée de... La zone est caractérisée par une population relativement jeune, avec une moyenne d'âge comprise entre 30 et 40 ans. La zone est caractérisée par une population relativement jeune, avec une moyenne d'âge comprise entre 30 et 40 ans. La zone est caractérisée par une population relativement jeune, avec une moyenne d'âge comprise entre 30 et 40 ans.

La zone est caractérisée par une population relativement jeune, avec une moyenne d'âge comprise entre 30 et 40 ans. La zone est caractérisée par une population relativement jeune, avec une moyenne d'âge comprise entre 30 et 40 ans. La zone est caractérisée par une population relativement jeune, avec une moyenne d'âge comprise entre 30 et 40 ans.

Il a été constaté que la production approximative obtenue
de ces parcelles est de 10 à 12 tonnes de foin. Suite à
l'application des engrais et amendements prévus, la production
est généralement comprise entre 10 et 12 tonnes de foin.
Cependant, en raison de la sécheresse et de la présence d'herbes
à 1000 m, la partie de la parcelle la plus élevée des terres, le
niveau d'humidité est quelque peu inférieur sur les terres situées
dans la partie inférieure de ces parcelles de la région de
l'altitude.

3. LES AMENDÉS ENGRAIS

Les amendements de la situation physique de terrain
sont de la nature de modifications importantes, différentes
selon les propriétés pour l'amélioration de terrain
de la région de foin.

- Amendement en matière organique et minérale dans les terres
sèches, avec des matériaux (1000 et 100) (la composition),
- 10 à 12 tonnes de foin de la superficie utilisée comme par
exemple;
- Amendement des parcelles par plantation d'autres terres
pour la culture de pâturage, 1000 ha;
- Amendement de cultures fourragères sur 1000 ha, de
cultures céréalières sur 100 ha, de cultures maraîchères sur
100 ha;
- Amendement des parcelles de 1, 2, 3, mais que les terres
de grande taille, les parcelles, certaines de parcelles et
certaines;
- Amendement de parcelles, 1, 2 ha.

4. LES TERRES DE PÂTURAGE

Les terres de foin et d'autres récoltes atteignent
un total de 10 à 12 tonnes.

La déperdition totale pour la récolte de foin
d'altitude avec de 100, 100 tonnes (y compris 10 à 12 tonnes de foin
par d'altitude).

目 次

	Page
I. 緒 言	1
I.1. 研究の目的	1
I.2. 研究の範囲	2
I.3. 研究の意義	3
I.4. 研究の歴史	4
I.5. 研究の動機	5
I.6. 研究の目的	6
I.7. 研究の範囲	7
I.8. 研究の意義	8
II. 理論的考察	9
II.1. 理論的考察の目的	9
II.2. 理論	10
II.3. 理論的考察の目的	11
II.4. 理論的考察	12
III. 実験的考察	13
III.1. 実験的考察の目的	13
III.2. 実験的考察の目的	14
III.3. 実験的考察の目的	15
III.4. 実験的考察の目的	16
III.5. 実験的考察の目的	17
III.6. 実験的考察の目的	18
III.7. 実験的考察の目的	19
III.8. 実験的考察の目的	20
III.9. 実験的考察の目的	21
III.10. 実験的考察の目的	22
III.11. 実験的考察の目的	23
III.12. 実験的考察の目的	24
III.13. 実験的考察の目的	25
III.14. 実験的考察の目的	26
III.15. 実験的考察の目的	27
III.16. 実験的考察の目的	28
III.17. 実験的考察の目的	29
III.18. 実験的考察の目的	30
III.19. 実験的考察の目的	31
III.20. 実験的考察の目的	32
III.21. 実験的考察の目的	33
III.22. 実験的考察の目的	34
III.23. 実験的考察の目的	35
III.24. 実験的考察の目的	36
III.25. 実験的考察の目的	37
III.26. 実験的考察の目的	38
III.27. 実験的考察の目的	39
III.28. 実験的考察の目的	40
III.29. 実験的考察の目的	41
III.30. 実験的考察の目的	42
III.31. 実験的考察の目的	43
III.32. 実験的考察の目的	44
III.33. 実験的考察の目的	45
III.34. 実験的考察の目的	46
III.35. 実験的考察の目的	47
III.36. 実験的考察の目的	48
III.37. 実験的考察の目的	49
III.38. 実験的考察の目的	50
III.39. 実験的考察の目的	51
III.40. 実験的考察の目的	52
III.41. 実験的考察の目的	53
III.42. 実験的考察の目的	54
III.43. 実験的考察の目的	55
III.44. 実験的考察の目的	56
III.45. 実験的考察の目的	57
III.46. 実験的考察の目的	58
III.47. 実験的考察の目的	59
III.48. 実験的考察の目的	60
III.49. 実験的考察の目的	61
III.50. 実験的考察の目的	62
III.51. 実験的考察の目的	63
III.52. 実験的考察の目的	64
III.53. 実験的考察の目的	65
III.54. 実験的考察の目的	66
III.55. 実験的考察の目的	67
III.56. 実験的考察の目的	68
III.57. 実験的考察の目的	69
III.58. 実験的考察の目的	70
III.59. 実験的考察の目的	71
III.60. 実験的考察の目的	72
III.61. 実験的考察の目的	73
III.62. 実験的考察の目的	74
III.63. 実験的考察の目的	75
III.64. 実験的考察の目的	76
III.65. 実験的考察の目的	77
III.66. 実験的考察の目的	78
III.67. 実験的考察の目的	79
III.68. 実験的考察の目的	80
III.69. 実験的考察の目的	81
III.70. 実験的考察の目的	82
III.71. 実験的考察の目的	83
III.72. 実験的考察の目的	84
III.73. 実験的考察の目的	85
III.74. 実験的考察の目的	86
III.75. 実験的考察の目的	87
III.76. 実験的考察の目的	88
III.77. 実験的考察の目的	89
III.78. 実験的考察の目的	90
III.79. 実験的考察の目的	91
III.80. 実験的考察の目的	92
III.81. 実験的考察の目的	93
III.82. 実験的考察の目的	94
III.83. 実験的考察の目的	95
III.84. 実験的考察の目的	96
III.85. 実験的考察の目的	97
III.86. 実験的考察の目的	98
III.87. 実験的考察の目的	99
III.88. 実験的考察の目的	100
III.89. 実験的考察の目的	101
III.90. 実験的考察の目的	102
III.91. 実験的考察の目的	103
III.92. 実験的考察の目的	104
III.93. 実験的考察の目的	105
III.94. 実験的考察の目的	106
III.95. 実験的考察の目的	107
III.96. 実験的考察の目的	108
III.97. 実験的考察の目的	109
III.98. 実験的考察の目的	110
III.99. 実験的考察の目的	111
III.100. 実験的考察の目的	112

	10
1. <u>Introduction</u>	10
2. <u>Objectifs de l'étude</u>	10
<u>Chapitre I</u>	
1. <u>Le rôle de l'État</u>	10
2. <u>Le rôle de la famille</u>	10
3. <u>Le rôle de la communauté</u>	10
4. <u>Le rôle de l'école</u>	10
5. <u>Le rôle de l'industrie</u>	10
6. <u>Le rôle de l'agriculture</u>	10

<u>Chapitre II</u>	
1. <u>Le rôle de l'État</u>	10
2. <u>Le rôle de la famille</u>	10
3. <u>Le rôle de la communauté</u>	10
4. <u>Le rôle de l'école</u>	10
5. <u>Le rôle de l'industrie</u>	10
6. <u>Le rôle de l'agriculture</u>	10
7. <u>Le rôle de l'enseignement</u>	10

<u>Chapitre III</u>	
1. <u>Le rôle de l'État</u>	10
2. <u>Le rôle de la famille</u>	10
3. <u>Le rôle de la communauté</u>	10
4. <u>Le rôle de l'école</u>	10
5. <u>Le rôle de l'industrie</u>	10
6. <u>Le rôle de l'agriculture</u>	10
7. <u>Le rôle de l'enseignement</u>	10
8. <u>Le rôle de l'industrie</u>	10
9. <u>Le rôle de l'agriculture</u>	10

1.1. Introduction

1.1.1. Contexte

Le présent rapport a été rédigé à la suite de la mission de conseil en matière de gestion de l'entreprise de l'entreprise. Il est destiné aux dirigeants de l'entreprise et aux membres du conseil d'administration. Le rapport est divisé en quatre parties principales : le contexte, les constatations, les recommandations et les conclusions.

Le contexte de la mission de conseil a été défini par le conseil d'administration de l'entreprise. Le conseil a demandé au consultant de réaliser une étude de l'état de l'entreprise et de proposer des recommandations pour améliorer la performance de l'entreprise.

Le consultant a accepté la mission et a travaillé pendant six semaines pour réaliser l'étude et rédiger le présent rapport.

1.1.2. Objectifs

Les objectifs de la mission de conseil ont été définis par le conseil d'administration de l'entreprise. Les objectifs sont de déterminer les forces et les faiblesses de l'entreprise, d'identifier les opportunités de croissance et de proposer des recommandations pour améliorer la performance de l'entreprise.

Le consultant a travaillé pour atteindre ces objectifs et a rédigé le présent rapport.

1.1.3. Méthodologie

L'étude a été réalisée à l'aide de diverses méthodes de recherche. Les méthodes utilisées sont : l'analyse documentaire, les entretiens, les questionnaires et les observations. Les données collectées ont été analysées et synthétisées dans le présent rapport.

Le rapport est divisé en quatre parties principales : le contexte, les constatations, les recommandations et les conclusions.

1.1.4. Conclusion

Le consultant recommande au conseil d'administration de l'entreprise d'adopter les recommandations proposées dans le présent rapport pour améliorer la performance de l'entreprise.

Tableau 1 - Données statistiques de 1980

Indicateur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Indicateur 1	10,2	12,5	15,8	18,1	20,4	22,7	25,0	27,3	29,6	31,9	34,2	36,5	388,7
Indicateur 2	15,5	18,2	21,0	23,8	26,6	29,4	32,2	35,0	37,8	40,6	43,4	46,2	512,45
Indicateur 3	5	6,5	8,0	9,5	11,0	12,5	14,0	15,5	17,0	18,5	20,0	21,5	212,35

Les données de cette table
sont issues de la page 120

Les données statistiques présentées dans ce tableau
sont issues de la page 120 et sont destinées à être
utilisées dans le cadre de l'étude de 1980.

Tableau 2 - Données statistiques

Indicateur	1980	1981	1982	1983	1984	Total
Indicateur 1	10,2	12,5	15,8	18,1	20,4	77,0
Indicateur 2	15,5	18,2	21,0	23,8	26,6	105,1

Les données statistiques de cette table
sont issues de la page 120 et sont destinées à être
utilisées dans le cadre de l'étude de 1980.

Les données de cette table sont issues de la page 120
et sont destinées à être utilisées dans le cadre de
l'étude de 1980. Les données sont issues de la page 120
et sont destinées à être utilisées dans le cadre de
l'étude de 1980.

Les données de cette table sont issues de la page 120
et sont destinées à être utilisées dans le cadre de
l'étude de 1980. Les données sont issues de la page 120
et sont destinées à être utilisées dans le cadre de
l'étude de 1980.

Les données de cette table sont issues de la page 120
et sont destinées à être utilisées dans le cadre de
l'étude de 1980. Les données sont issues de la page 120
et sont destinées à être utilisées dans le cadre de
l'étude de 1980.

Table 1. Sample characteristics (continued)

Variable	Mean	SD	Min	Q1	Q2	Q3	Max	Skewness	Kurtosis	Normality
Age	35.2	12.5	18	25	35	45	65	0.15	3.2	0.05
Gender	0.45	0.50	0	0	0	1	1	-0.05	0.2	0.01
Education	12.5	1.5	9	11	12	14	16	0.2	3.5	0.02
Income	2500	1000	1000	1500	2000	3000	4000	0.3	4.0	0.03
Marital Status	0.65	0.48	0	0	0	1	1	-0.1	0.1	0.01
Employment	0.75	0.43	0	0	0	1	1	-0.2	0.3	0.01
Health	0.85	0.35	0	0	0	1	1	-0.3	0.4	0.01
Stress	4.5	1.5	1	3	4	5	6	0.4	4.5	0.04
Quality of Life	5.5	1.0	3	4	5	6	7	0.2	3.8	0.02

Table 2. Descriptive statistics

The data were analyzed using SPSS 25.0. The normality test results are presented in Table 1. The results show that the data are normally distributed. The descriptive statistics are presented in Table 2. The mean age of the participants was 35.2 years (SD = 12.5). The majority of participants were male (45%), and the majority had a university degree (12.5 years of education). The mean income was 2500 units (SD = 1000). The majority of participants were married (65%) and employed (75%). The mean health score was 0.85 (SD = 0.35), and the mean stress score was 4.5 (SD = 1.5). The mean quality of life score was 5.5 (SD = 1.0).

Table 3. Correlation matrix

Variable	Age	Gender	Education	Income	Marital Status	Employment	Health	Stress	Quality of Life
Age	1								
Gender	0.05	1							
Education	0.15	0.01	1						
Income	0.2	0.02	0.3	1					
Marital Status	0.1	0.01	0.2	0.1	1				
Employment	0.2	0.02	0.3	0.2	0.1	1			
Health	0.3	0.03	0.4	0.3	0.2	0.4	1		
Stress	0.4	0.04	0.5	0.4	0.3	0.5	0.6	1	
Quality of Life	0.2	0.02	0.3	0.2	0.1	0.4	0.5	0.4	1

Table 4. Regression analysis results

Table 5. Mediation analysis results

Path	Estimate	SE	CI	Significance
Age → Stress	0.15	0.05	[0.05, 0.25]	0.001
Age → Quality of Life	0.10	0.03	[0.04, 0.16]	0.001
Stress → Quality of Life	-0.20	0.05	[-0.30, -0.10]	0.001
Age → Quality of Life (Direct)	0.05	0.02	[0.01, 0.09]	0.001
Age → Quality of Life (Indirect)	0.05	0.02	[0.01, 0.09]	0.001

Le projet de loi relatif au développement, c'est-à-dire au développement économique de la région qui est la plus pauvre de la région, le développement de la zone de l'ouest de la région et particulièrement des communes des communes de la zone de l'ouest de la région qui sont les plus pauvres de la région.

2.2. Développement et aménagement

2.2.1. Développement

Le projet de loi relatif au développement de la zone de l'ouest de la région, c'est-à-dire au développement économique de la zone de l'ouest de la région, le développement de la zone de l'ouest de la région et particulièrement des communes des communes de la zone de l'ouest de la région qui sont les plus pauvres de la région.

Le projet de loi relatif au développement de la zone de l'ouest de la région, c'est-à-dire au développement économique de la zone de l'ouest de la région, le développement de la zone de l'ouest de la région et particulièrement des communes des communes de la zone de l'ouest de la région qui sont les plus pauvres de la région.

Annexe 2 : Tableau des communes de la zone de l'ouest de la région

Commune	N°	Superficie (ha)	Population (1970)	Population (1975)	Population (1980)	Population (1985)	Population (1990)	Population (1995)	Population (2000)	Population (2005)	Population (2010)	1990	
												Population (1990)	Population (1995)
Commune 1	1	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
Commune 2	2	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000
Commune 3	3	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000
Commune 4	4	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000
Commune 5	5	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000
Commune 6	6	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Commune 7	7	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000
Commune 8	8	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000
Commune 9	9	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000
Commune 10	10	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000

Le tableau ci-dessus indique la population de la zone de l'ouest de la région en 1990 et en 1995. La population de la zone de l'ouest de la région a augmenté de 1000 habitants entre 1990 et 1995.

Le tableau ci-dessus indique la population de la zone de l'ouest de la région en 1990 et en 1995. La population de la zone de l'ouest de la région a augmenté de 1000 habitants entre 1990 et 1995.

En 1990, la population de la zone de l'ouest de la région était de 10000 habitants. En 1995, la population de la zone de l'ouest de la région était de 11000 habitants.

	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74
Production d'énergie	1,000,000	1,100,000	1,200,000	1,300,000	1,400,000
Consommation d'énergie	900,000	950,000	1,000,000	1,050,000	1,100,000
Écart	100,000	150,000	200,000	250,000	300,000

Le plan quinquennal qui précède est le résultat de l'élaboration de l'ensemble de nos plans quinquennaux à venir de développement, dans le cadre de l'objectif de production à long terme de 100 milliards de kilowatts à l'horizon.

Les six premières années de ce développement sont planifiées de manière à atteindre 100 milliards de kilowatts à l'horizon, avec un coût de 100 milliards de dollars.

Les six premières années de ce développement sont planifiées de manière à atteindre 100 milliards de kilowatts à l'horizon, avec un coût de 100 milliards de dollars. Les six premières années de ce développement sont planifiées de manière à atteindre 100 milliards de kilowatts à l'horizon, avec un coût de 100 milliards de dollars.

Le développement de notre pays est basé sur la production d'énergie. Les six premières années de ce développement sont planifiées de manière à atteindre 100 milliards de kilowatts à l'horizon, avec un coût de 100 milliards de dollars.

Le développement de notre pays est basé sur la production d'énergie. Les six premières années de ce développement sont planifiées de manière à atteindre 100 milliards de kilowatts à l'horizon, avec un coût de 100 milliards de dollars. Les six premières années de ce développement sont planifiées de manière à atteindre 100 milliards de kilowatts à l'horizon, avec un coût de 100 milliards de dollars.

Le développement de notre pays est basé sur la production d'énergie. Les six premières années de ce développement sont planifiées de manière à atteindre 100 milliards de kilowatts à l'horizon, avec un coût de 100 milliards de dollars.

1.1.1. Développement de l'énergie

En ce qui concerne le développement de l'énergie, le plan quinquennal prévoit une production d'énergie de 1,000,000 kilowatts en 1970, de 1,100,000 kilowatts en 1971, de 1,200,000 kilowatts en 1972, de 1,300,000 kilowatts en 1973, et de 1,400,000 kilowatts en 1974. Les six premières années de ce développement sont planifiées de manière à atteindre 100 milliards de kilowatts à l'horizon, avec un coût de 100 milliards de dollars.

Il est à noter que les renseignements fournis par les intéressés sont en contradiction avec les données de la Commission de l'Énergie Atomique, et qu'il n'est pas possible de les accepter.

- 1. Les renseignements de la Commission de l'Énergie Atomique.
- 2. Les renseignements de la Commission de l'Énergie Atomique.
- 3. Les renseignements de la Commission de l'Énergie Atomique.

Il est à noter que les renseignements fournis par les intéressés sont en contradiction avec les données de la Commission de l'Énergie Atomique, et qu'il n'est pas possible de les accepter.

Il est à noter que les renseignements fournis par les intéressés sont en contradiction avec les données de la Commission de l'Énergie Atomique, et qu'il n'est pas possible de les accepter.

Il est à noter que les renseignements fournis par les intéressés sont en contradiction avec les données de la Commission de l'Énergie Atomique, et qu'il n'est pas possible de les accepter.

Il est à noter que les renseignements fournis par les intéressés sont en contradiction avec les données de la Commission de l'Énergie Atomique, et qu'il n'est pas possible de les accepter.

Il est à noter que les renseignements fournis par les intéressés sont en contradiction avec les données de la Commission de l'Énergie Atomique, et qu'il n'est pas possible de les accepter.

Il est à noter que les renseignements fournis par les intéressés sont en contradiction avec les données de la Commission de l'Énergie Atomique, et qu'il n'est pas possible de les accepter.

1.4. Informations relatives aux sites (PE 88-2)

Les renseignements fournis par les intéressés sont en contradiction avec les données de la Commission de l'Énergie Atomique, et qu'il n'est pas possible de les accepter.

Annexe 2 - Répartition des surfaces des bois en exploitation

Catégorie	Superficie en ha	%
A. Bois de production :		
Chêne	20	2,2
Total	100	10,0
B. Bois de réserve :		
Chêne	200	22,2
Chêne	200	22,2
Total	400	44,4
C. Bois de réserve :		
Chêne	200	22,2
Chêne	200	22,2
Total	400	44,4
D. Bois		
	100	11,1
Total général	1000	100,0

1.1. Bois de production (100 ha)

100 hectares sont répartis en 2 zones au delà de la limite en exploitation de plantation et bois de réserve. Dans les zones de plantation des bois, deux types de banquettes (banquette de plantation simple et banquette d'aménagement) ont été aménagées, de plus une superficie approximative de 100 ha a été plantée en Eucalyptus et en Pin pinon. Le surplus des bois de plantation d'Eucalyptus a été réparti sur deux zones de plantation sur des banquettes d'exploitation de 10 à 20 années.

Des banquettes simples de 5750 mètres de long et six mètres de large de plantation simple, (100 ha-7), la majorité est de bois de plantation simple.

1.2. Bois de réserve

Le barrage dans le secteur a une capacité de 3,5 millions de m³ d'eau et est terminé en 1968, est utilisé pour l'irrigation d'une surface de 700 ha à San Pedro dans le plan de Granada. Le barrage de Granada avec une capacité de 10 millions de m³ se trouve dans le secteur de Meri par une surface.

La classe de lecture et de grammaire est
généralement insuffisante. Les notes généralement de 5 sur 10.
La lecture est souvent en une langue étrangère de 12, 3 sur 10
peuvent donner des résultats élevés.

1/100

2. **RECAPITULATION DES RESULTATS**

En conséquence, le bilan au 31 décembre 1954 est le suivant :

2.1. **Bilan au 31 décembre 1954**

Le bilan au 31 décembre 1954 est le suivant :

Le bilan au 31 décembre 1954 est le suivant :

2.2. **Annexes**

Les annexes au bilan au 31 décembre 1954 sont :

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont :

ANNEXE N° 1 - **RECAPITULATION DES RESULTATS**

N°	Description	1954		1953		Total	Moyenne	Evolution
		Montant	en %	Montant	en %			
1	Produit net	100	100	100	100	100	100	0
2	Charges de fonctionnement	45	45	40	40	42,5	42,5	-5
3	Charges financières	5	5	5	5	5	5	0
4	Charges d'impôts	10	10	10	10	10	10	0
5	Charges de dépréciation	15	15	15	15	15	15	0
6	Charges de distribution	15	15	15	15	15	15	0
7	Charges de gestion	10	10	10	10	10	10	0
8	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
9	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
10	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
11	Charges de maintenance	10	10	10	10	10	10	0
12	Charges de sécurité	10	10	10	10	10	10	0
13	Charges de santé	10	10	10	10	10	10	0
14	Charges de culture	10	10	10	10	10	10	0
15	Charges de sport	10	10	10	10	10	10	0
16	Charges de loisirs	10	10	10	10	10	10	0
17	Charges de vacances	10	10	10	10	10	10	0
18	Charges de congés	10	10	10	10	10	10	0
19	Charges de maladie	10	10	10	10	10	10	0
20	Charges de retraite	10	10	10	10	10	10	0
21	Charges de pension	10	10	10	10	10	10	0
22	Charges de chômage	10	10	10	10	10	10	0
23	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
24	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
25	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
26	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
27	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
28	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
29	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
30	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
31	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
32	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
33	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
34	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
35	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
36	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
37	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
38	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
39	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
40	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
41	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
42	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
43	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
44	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
45	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
46	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
47	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
48	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
49	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
50	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
51	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
52	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
53	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
54	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
55	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
56	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
57	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
58	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
59	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
60	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
61	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
62	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
63	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
64	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
65	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
66	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
67	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
68	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
69	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
70	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
71	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
72	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
73	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
74	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
75	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
76	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
77	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
78	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
79	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
80	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
81	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
82	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
83	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
84	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
85	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
86	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
87	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
88	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
89	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
90	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
91	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
92	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
93	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
94	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
95	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
96	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
97	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0
98	Charges de formation	10	10	10	10	10	10	0
99	Charges de recherche	10	10	10	10	10	10	0
100	Charges de développement	10	10	10	10	10	10	0

Table 1. Summary of the 1980-81

The following table shows the number of students who were registered in the various courses in 1980-81. The total number of students registered in 1980-81 is 1,000.

Table 2. Summary of the 1980-81

Course #	Number of Students	Percentage
101	150	15%
102	100	10%
103	120	12%
104	180	18%
105	150	15%
106	100	10%
Total	1,000	100%

The following table shows the number of students who were registered in the various courses in 1980-81. The total number of students registered in 1980-81 is 1,000. The number of students registered in each course is as follows: 101 (150), 102 (100), 103 (120), 104 (180), 105 (150), and 106 (100). The percentage of students registered in each course is as follows: 101 (15%), 102 (10%), 103 (12%), 104 (18%), 105 (15%), and 106 (10%).

Table 3. Summary of the 1980-81

Course #	Number of Students	Percentage
101	150	15%
102	100	10%
103	120	12%
104	180	18%
105	150	15%
106	100	10%
Total	1,000	100%

2.2. **Présentation**

Le présent document a pour objet de présenter les principes généraux de la gestion des ressources humaines et de décrire les principales fonctions de ce service. Il est destiné à servir de guide aux responsables de ce service et à leur personnel.

3. **Le service des Ressources Humaines**

3.1. **Le rôle du service des Ressources Humaines**

3.1.1. **Le rôle du service des Ressources Humaines**

Le rôle principal du service des Ressources Humaines est de garantir que l'entreprise dispose d'un personnel qualifié et motivé pour atteindre ses objectifs. Ce service est responsable de la planification, du recrutement, de la formation, de l'évaluation des performances et de la gestion des carrières. Il agit en étroite collaboration avec les autres services de l'entreprise pour assurer l'efficacité de son fonctionnement.

3.1.2. **Le rôle du service des Ressources Humaines**

Le service des Ressources Humaines est chargé de garantir que l'entreprise dispose d'un personnel qualifié et motivé pour atteindre ses objectifs. Il agit en étroite collaboration avec les autres services de l'entreprise pour assurer l'efficacité de son fonctionnement.

Le service des Ressources Humaines est chargé de garantir que l'entreprise dispose d'un personnel qualifié et motivé pour atteindre ses objectifs. Il agit en étroite collaboration avec les autres services de l'entreprise pour assurer l'efficacité de son fonctionnement.

3.1.3. **Le rôle du service des Ressources Humaines**

Le service des Ressources Humaines est chargé de garantir que l'entreprise dispose d'un personnel qualifié et motivé pour atteindre ses objectifs. Il agit en étroite collaboration avec les autres services de l'entreprise pour assurer l'efficacité de son fonctionnement.

3.1.4. **Le rôle du service des Ressources Humaines**

Le service des Ressources Humaines est chargé de garantir que l'entreprise dispose d'un personnel qualifié et motivé pour atteindre ses objectifs. Il agit en étroite collaboration avec les autres services de l'entreprise pour assurer l'efficacité de son fonctionnement.

Tableau de la production industrielle

Noms de la production	Quantité en	Valeur en	
		U.F.	U.F.
Productions à base de...	120 575
Productions à base de...	60 240
Productions à base de...	7 000
Productions à base de...	40 750
Productions à base de...
Productions à base de...	471 000
Productions à base de...	110 000
Productions à base de...	971 000
Productions à base de...
Productions à base de...	37 000
Productions à base de...	10 000
Productions à base de...	8 000
Productions à base de...	15 000
Productions à base de...	1.750 000 U.F.

Les données relatives à la production de "acier", sont les S.A., et A.S.S.

4.2.2. Recherches préliminaires

a. Forêt d'Acacia

Les forêts d'Acacia plantées il y a 15 ans
présentent une végétation luxuriante. Les arbres ont
été maintenus dans un état de croissance et se présentent
dans un état satisfaisant pour le bois. En plus les arbres
présentent une régénération de la forêt. Les surfaces de
la forêt sont plantées avec des bandes parallèles
de 10 m de large et de 100 m de long. Les bandes sont
plantées avec des arbres de 100 m de long et de 10 m
de large. Les bandes sont plantées avec des arbres
de 100 m de long et de 10 m de large, autour et dans
la forêt.

b. Forêt de Eucalyptus

Dans les plantations naturelles de Eucalyptus (1965
et en certains endroits d'opérations agricoles (défrichage,
récoltes, etc...) doivent être maintenues, avec
certaines des précautions et pourvus aux besoins de la
région en bois de chauffage et de service.

Les parcelles à végétation doivent indépendamment
des arbres en culture être d'entretien la couverture végétale.

Des études préliminaires ont été faites sur la
manière d'appliquer la méthode d'opérations agricoles.

4.2.3. Plantation dans les établissements et finitice des bords

- Sur les établissements et dans les bordes à
surtout profonds, riches et bien aménagés en eau, introduire
dans la forêt d'Acacia spongyphylis à forte densité (2000 plants
/ha) pour la stabilisation et la finitice des bords et
la réduction du transport des apports solides.

- Dans les zones moins favorables (marginales) créées
ou améliorées en sur argiles et sables, on introduit
l'Acacia.

4.2.4. Plan de gestion

Il ne se agit que toutes les zones forestières et
des opérations de coupe et de plantation sont en cours
seront rigoureusement protégées. Si les forêts de Tatra-
sidia sont protégées contre le pâturage, une régénération
spontanée est possible. Dans le cas de "Dise", la coupe
et le pâturage seront effectués communément de façon à
éviter toute dégradation de couvert végétal.

* Recherches préliminaires agricoles du Tatra-
sidia, pour la zone de protection : Rapport venant
de l'année 1970, NY 8

4.2.2. Production d'hydrogène

Le gaz d'hydrogène est produit par un procédé de type à membrane échangeuse de cations par électrolyse de l'eau. Les électrolyseurs sont alimentés par l'énergie électrique et fonctionnent à une température de 70°C. L'hydrogène est produit à un débit continu et est comprimé à une pression de 20 bars. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A.

4.2.3. Production et stockage de l'hydrogène

Les électrolyseurs de type à membrane échangeuse de cations sont alimentés par l'énergie électrique et fonctionnent à une température de 70°C. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A.

Les électrolyseurs de type à membrane échangeuse de cations sont alimentés par l'énergie électrique et fonctionnent à une température de 70°C. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A.

Tableau 1 : Production annuelle de l'hydrogène

Type de l'électrolyseur	Production annuelle (kg)	
	Hydrogène	Oxygène
1. Electrolyseur à membrane échangeuse de cations	15 000	450 000
2. Electrolyseur à membrane échangeuse de cations	15 000	450 000
Total	30	900 000

Les électrolyseurs de type à membrane échangeuse de cations sont alimentés par l'énergie électrique et fonctionnent à une température de 70°C. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A.

Les électrolyseurs de type à membrane échangeuse de cations sont alimentés par l'énergie électrique et fonctionnent à une température de 70°C. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A.

Les électrolyseurs de type à membrane échangeuse de cations sont alimentés par l'énergie électrique et fonctionnent à une température de 70°C. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A. Les électrolyseurs sont alimentés par un courant continu de 200 A.

Les données sont plus précises en ce qui concerne les dimensions
et les caractéristiques des rochers qui ont servi à la construction
des murs de soutènement.

2.2.3. Caractéristiques des rochers

Les rochers sont constitués de deux types de roches :
des schistes et des grès.

Les schistes sont constitués de deux types de roches :
des schistes à mica et des schistes à chlorite. Les grès sont
constitués de deux types de roches : des grès à cimentation
fine et des grès à cimentation grossière.

2.2.4. Caractéristiques des schistes

Les schistes sont constitués de deux types de roches :
des schistes à mica et des schistes à chlorite. Les schistes à mica
sont constitués de deux types de roches : des schistes à mica
à cimentation fine et des schistes à mica à cimentation grossière.

2.2.5. Caractéristiques des grès

Les grès sont constitués de deux types de roches :
des grès à cimentation fine et des grès à cimentation grossière.
Les grès à cimentation fine sont constitués de deux types de roches :
des grès à cimentation fine à cimentation fine et des grès à cimentation
fine à cimentation grossière.

2.3. Caractéristiques des schistes (Fig. 2)

Les schistes sont constitués de deux types de roches :
des schistes à mica et des schistes à chlorite.

Les schistes à mica sont constitués de deux types de roches :
des schistes à mica à cimentation fine et des schistes à mica à cimentation
grossière.

Les schistes à chlorite sont constitués de deux types de roches :
des schistes à chlorite à cimentation fine et des schistes à chlorite à cimentation
grossière.

4.2.1. Structure de la cellule (Fig. 1, 2 et 3)

L'organisation structurale de la membrane de cellule est le résultat de l'association de différents éléments qui sont regroupés en une seule unité fonctionnelle. Les lipides, les protéines et les sucres sont les principaux composants de la membrane. Les lipides sont regroupés en une seule unité fonctionnelle, les protéines sont regroupées en une seule unité fonctionnelle et les sucres sont regroupés en une seule unité fonctionnelle.

Les protéines sont regroupées en une seule unité fonctionnelle, les lipides sont regroupés en une seule unité fonctionnelle et les sucres sont regroupés en une seule unité fonctionnelle. Les lipides sont regroupés en une seule unité fonctionnelle, les protéines sont regroupées en une seule unité fonctionnelle et les sucres sont regroupés en une seule unité fonctionnelle.

Les lipides sont regroupés en une seule unité fonctionnelle, les protéines sont regroupées en une seule unité fonctionnelle et les sucres sont regroupés en une seule unité fonctionnelle.

4.2.2. Structure de la cellule (Fig. 4)

La structure de la cellule est le résultat de l'association de différents éléments qui sont regroupés en une seule unité fonctionnelle. Les lipides, les protéines et les sucres sont les principaux composants de la membrane.

Les lipides sont regroupés en une seule unité fonctionnelle, les protéines sont regroupées en une seule unité fonctionnelle et les sucres sont regroupés en une seule unité fonctionnelle. Les lipides sont regroupés en une seule unité fonctionnelle, les protéines sont regroupées en une seule unité fonctionnelle et les sucres sont regroupés en une seule unité fonctionnelle.

Les lipides sont regroupés en une seule unité fonctionnelle, les protéines sont regroupées en une seule unité fonctionnelle et les sucres sont regroupés en une seule unité fonctionnelle.

4.2.3. Structure de la cellule (Fig. 5)

Les lipides sont regroupés en une seule unité fonctionnelle, les protéines sont regroupées en une seule unité fonctionnelle et les sucres sont regroupés en une seule unité fonctionnelle. Les lipides sont regroupés en une seule unité fonctionnelle, les protéines sont regroupées en une seule unité fonctionnelle et les sucres sont regroupés en une seule unité fonctionnelle.

4.2.1. Les conditions de travail

Les conditions de travail des employés des services de l'Etat sont régies par le décret n° 100 du 15 mai 1964, qui définit les principes généraux de leur statut. Les conditions de travail des employés des services de l'Etat sont régies par le décret n° 100 du 15 mai 1964, qui définit les principes généraux de leur statut.

4.2.2. Statut des employés

Le statut des employés de l'Etat est régi par le décret n° 100 du 15 mai 1964, qui définit les principes généraux de leur statut. Les conditions de travail des employés des services de l'Etat sont régies par le décret n° 100 du 15 mai 1964, qui définit les principes généraux de leur statut.

4.2.3. Les conditions de travail

Les conditions de travail des employés des services de l'Etat sont régies par le décret n° 100 du 15 mai 1964, qui définit les principes généraux de leur statut. Les conditions de travail des employés des services de l'Etat sont régies par le décret n° 100 du 15 mai 1964, qui définit les principes généraux de leur statut.

4.2.4. Les conditions de travail

Les conditions de travail des employés des services de l'Etat sont régies par le décret n° 100 du 15 mai 1964, qui définit les principes généraux de leur statut. Les conditions de travail des employés des services de l'Etat sont régies par le décret n° 100 du 15 mai 1964, qui définit les principes généraux de leur statut.

Les dépenses de fonctionnement de l'entreprise ont été
déterminées sans déduction des déductions.

Les dépenses de fonctionnement de l'entreprise ont été
déterminées sans déduction des déductions.

2.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de l'entreprise ont été
déterminées sans déduction des déductions.

2.3. Les dépenses de fonctionnement

2.3.1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de l'entreprise ont été
déterminées sans déduction des déductions.

2.3.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de l'entreprise ont été
déterminées sans déduction des déductions.

2.4. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de l'entreprise ont été
déterminées sans déduction des déductions.

Les dépenses de fonctionnement de l'entreprise ont été
déterminées sans déduction des déductions.

Les dépenses de fonctionnement de l'entreprise ont été
déterminées sans déduction des déductions.

Les dépenses de fonctionnement de l'entreprise ont été
déterminées sans déduction des déductions.

Les dépenses de fonctionnement de l'entreprise ont été
déterminées sans déduction des déductions.

MEMORANDUM FOR THE DIRECTOR

The purpose of this memorandum is to advise you of the results of the study conducted by the Agricultural Research Service, U.S.D.A., in connection with the investigation of the effects of the application of nitrogen fertilizer to the soil of the experimental plots. The results of the study are as follows:

The application of nitrogen fertilizer to the soil of the experimental plots has resulted in a significant increase in the yield of the experimental crops. The increase in yield is most pronounced in the case of the experimental plots which have received the highest amount of nitrogen fertilizer. The results of the study indicate that the application of nitrogen fertilizer to the soil of the experimental plots is a highly effective method of increasing the yield of the experimental crops.

The results of the study also indicate that the application of nitrogen fertilizer to the soil of the experimental plots has resulted in a significant increase in the nitrogen content of the experimental crops. The increase in nitrogen content is most pronounced in the case of the experimental plots which have received the highest amount of nitrogen fertilizer. The results of the study indicate that the application of nitrogen fertilizer to the soil of the experimental plots is a highly effective method of increasing the nitrogen content of the experimental crops.

The results of the study also indicate that the application of nitrogen fertilizer to the soil of the experimental plots has resulted in a significant increase in the nitrogen content of the soil. The increase in nitrogen content is most pronounced in the case of the experimental plots which have received the highest amount of nitrogen fertilizer. The results of the study indicate that the application of nitrogen fertilizer to the soil of the experimental plots is a highly effective method of increasing the nitrogen content of the soil.

The results of the study also indicate that the application of nitrogen fertilizer to the soil of the experimental plots has resulted in a significant increase in the nitrogen content of the soil. The increase in nitrogen content is most pronounced in the case of the experimental plots which have received the highest amount of nitrogen fertilizer. The results of the study indicate that the application of nitrogen fertilizer to the soil of the experimental plots is a highly effective method of increasing the nitrogen content of the soil.

NOM DE L'ACTIVITE	REVENUS		TOTAL	DEPENSES		FINANCEMENT
	REVENUS	REVENUS		DEPENSES	DEPENSES	
1. Frais de fonctionnement						Budget des Finances
- Salaires	100	100	200	100	100	"
- Matériel	50	50	100	50	50	"
2. Services extérieurs						"
- Services extérieurs (dépenses)	100	100	200	100	100	"
3. Frais de fonctionnement des locaux						"
- Frais de fonctionnement des locaux	100	100	200	100	100	"
4. Subventions des services						Budget des Finances
- Subventions	100	100	200	100	100	"
- Subventions d'investissement	50	50	100	50	50	"
- Subventions d'entretien et d'entretien des locaux (chauffage, éclairage, etc.)	50	50	100	50	50	"
5. Subventions de culture						"
- Culture/Recherche	100	100	200	100	100	"
- Culture	50	50	100	50	50	"
- Culture	50	50	100	50	50	"
6. Frais de fonctionnement, dépenses de culture						Budget des Finances
- Frais de fonctionnement, dépenses de culture	100	100	200	100	100	"
7. Frais de fonctionnement						"
- Frais de fonctionnement	100	100	200	100	100	"
8. Services						"
- Services	100	100	200	100	100	"
9. Services des établissements						"
- Services des établissements	100	100	200	100	100	"
10. Services de culture						"
- Services de culture	100	100	200	100	100	"
11. Services						"
- Services	100	100	200	100	100	"
12. Services des services						"
- Services des services	100	100	200	100	100	"
- Services des services	100	100	200	100	100	"
TOTAL						
			100 000		100 000	
Revenus			100 000			
TOTAL			100 000			

Le ...

Il est ...

1. ...

Les ...

- 1. ...
- 2. ...
- 3. ...
- 4. ...
- 5. ...
- 6. ...
- 7. ...
- 8. ...
- 9. ...
- 10. ...
- 11. ...
- 12. ...
- 13. ...
- 14. ...
- 15. ...
- 16. ...
- 17. ...
- 18. ...
- 19. ...
- 20. ...

1947, ...

1948, ...

1949, ...

1950, ...

1951, ...

1952, ...

1953, ...

1954, ...

1955, ...

1956, ...

1957, ...

1958, ...

1959, ...

1960, ...

1961, ...

1962, ...

1963, ...

1964, ...

1965, ...

1966, ...

1967, ...

1968, ...

1969, ...

1970, ...

1971, ...

1972, ...

1973, ...

1974, ...

1975, ...

1976, ...

1977, ...

1978, ...

1979, ...

1980, ...

1981, ...

1982, ...

1983, ...

1984, ...

1985, ...

1986, ...

1987, ...

1988, ...

1989, ...

1990, ...

1991, ...

1992, ...

1993, ...

1994, ...

1995, ...

1996, ...

1997, ...

1998, ...

1999, ...

2000, ...

2001, ...

2002, ...

2003, ...

2004, ...

2005, ...

2006, ...

2007, ...

2008, ...

2009, ...

2010, ...

2011, ...

2012, ...

2013, ...

2014, ...

2015, ...

2016, ...

2017, ...

2018, ...

2019, ...

2020, ...

2021, ...

2022, ...

2023, ...

2024, ...

2025, ...

2. **Principaux résultats obtenus par les services nationaux de l'année 1954**

- **Services nationaux d'assistance à l'agriculture** : 1122 services de 1948 à 1954
- **Services nationaux des lignes d'assistance agricole** : 1000 services de 1948 à 1954
- **Les services agricoles par provinces** : 1948 à 1954
- **Les services agricoles par provinces** : 1948 à 1954
- **Les services agricoles par provinces** : 1948 à 1954
- **Les services agricoles par provinces** : 1948 à 1954
- **Les services agricoles par provinces** : 1948 à 1954

3. **Conclusions**

Les conclusions des services, en particulier pour les années 1953 et 1954, ont été présentées dans les rapports de l'Administration de l'agriculture et des forêts.

En outre, pour les services agricoles, les résultats de l'année 1954 ont été présentés dans les rapports de l'Administration de l'agriculture et des forêts.

4. **Annexes**

- **Annexe 1** : **Présentation des services de l'année 1954**
- **Annexe 2** : **Présentation des services de l'année 1954**
- **Annexe 3** : **Présentation des services de l'année 1954**
- **Annexe 4** : **Présentation des services de l'année 1954**

PROBLEME DE GEOMETRIE

Enoncé

On veut mesurer la distance, à l'aide d'un théodolite, entre deux points A et B situés sur le même plan horizontal et à une distance de 1000 m.

On choisit un point C tel que AC = 500 m.

On mesure l'angle α en C et l'angle β en A. On trouve $\alpha = 30^\circ$ et $\beta = 45^\circ$. Calculer la distance AB.

Données : $AC = 500$ m, $\alpha = 30^\circ$, $\beta = 45^\circ$

1 - Longueur de l'arc AB depuis le point le plus éloigné de l'arc AB, jusqu'à l'arc AB.

2 - Différence d'altitude entre les points les plus élevés de l'arc AB et le point le plus bas de l'arc AB.

3 - On se pose également les questions suivantes :

4 - On suppose que l'angle α est variable et que l'angle β est constant et égal à 45° . On cherche à savoir si la distance AB est toujours plus grande que 500 m, et si oui, à partir de quel angle α cela se produit. On suppose que l'angle α est variable et que l'angle β est constant et égal à 30° . On cherche à savoir si la distance AB est toujours plus grande que 500 m, et si oui, à partir de quel angle α cela se produit.

Point 1 : Longueur de l'arc AB depuis le point le plus éloigné de l'arc AB, jusqu'à l'arc AB = 513 m

Point 2 : Différence d'altitude entre les points les plus élevés de l'arc AB et le point le plus bas de l'arc AB = 130 m

fin

Les données de la table ci-dessous sont relatives à la population totale de la région de la capitale, en 1990. Elles sont exprimées en milliers d'habitants.

Les données de la table ci-dessous sont relatives à la population totale de la région de la capitale, en 1990. Elles sont exprimées en milliers d'habitants.

Tableau 1

Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

Les données de la table ci-dessous sont relatives à la population totale de la région de la capitale, en 1990. Elles sont exprimées en milliers d'habitants.

Les données de la table ci-dessous sont relatives à la population totale de la région de la capitale, en 1990. Elles sont exprimées en milliers d'habitants.

Tableau 2

Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

- 1. Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)
- 2. Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)
- 3. Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)
- 4. Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)
- 5. Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)
- 6. Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

Population totale de la région de la capitale, en 1990 (en milliers d'habitants)

Tableau récapitulatif des caractéristiques des sondes

N° de sonde	Profondeur (m)	Type de sonde	Caractéristique	Données		
				Q (m³)	Q' (m³)	Q'' (m³)
1	10	Standard	Standard	10	10	10
2	20	Standard	Standard	20	20	20
3	30	Standard	Standard	30	30	30
4	40	Standard	Standard	40	40	40
5	50	Standard	Standard	50	50	50
6	60	Standard	Standard	60	60	60
7	70	Standard	Standard	70	70	70
8	80	Standard	Standard	80	80	80
9	90	Standard	Standard	90	90	90
10	100	Standard	Standard	100	100	100
Total				500	500	500

Tableau récapitulatif des caractéristiques des sondes - 1966
 Source: Bureau de Recherches Géologiques et Minières, 1966, p. 10

Le tableau de caractéristiques pour 70 m de puits avec
 profondeur de sondage de 20 m, en utilisant l'échelle de puits
 standard (Bureau de Recherches Géologiques et Minières, 1966, Fig. 5)

$Q = 20 \text{ m}^3$

Tableau des caractéristiques des sondes
 (Bureau de Recherches Géologiques et Minières, 1966, p. 10)

(a) Sonde de puits (Bureau de Recherches Géologiques et Minières, 1966, p. 10) pour
 une profondeur de 20 m, temps de concentration : 0,20 s.

(b) Longueur de l'axe de sondage (Bureau de Recherches Géologiques et Minières, 1966, p. 10) et
 sonde de puits standard, temps de concentration : 0,30 s.
 Temps de concentration pour toute la longueur de l'axe de sondage (Bureau de Recherches Géologiques et Minières, 1966, p. 10)
 $Q = 20 \text{ m}^3$

(c) Sonde de puits pour sondage de 20 m, en utilisant le tableau
 standard de 1966, p. 10

$Q = 20 \text{ m}^3$

(d) Sonde de puits pour sondage de 20 m (Bureau de Recherches Géologiques et Minières, 1966, p. 10)
 pour $Q = 20 \text{ m}^3$, $Q' = 20 \text{ m}^3$, $Q'' = 20 \text{ m}^3$

Tableau des dépenses

- Dépense de matériel : 12000 \$
- Dépense de main d'œuvre : 15000 \$
- Dépense de transport : 10000 \$
- Dépense de publicité : 5000 \$
- Dépense de location : 3000 \$
- Dépense de divers : 2000 \$
- Total des dépenses : 57000 \$

Description des dépenses	Montants		Total	%	Total
	Montant	Unité			
Matériel	12000	\$	12000	21.2	12000
Main d'œuvre	15000	\$	15000	26.3	15000
Transport	10000	\$	10000	17.7	10000
Publicité	5000	\$	5000	8.8	5000
Location	3000	\$	3000	5.3	3000
Divers	2000	\$	2000	3.5	2000
Total	57000	\$	57000	100.0	57000

- Le matériel est évalué à 12000 \$
- La main d'œuvre est évaluée à 15000 \$
- Le transport est évalué à 10000 \$
- La publicité est évaluée à 5000 \$
- La location est évaluée à 3000 \$
- Les divers sont évalués à 2000 \$
- Total des dépenses : 57000 \$

total

- Le volume de ces deux papiers est de 10,5 cm sur 15,5 cm et leur épaisseur est de 0,5 cm.
- Le volume de ces deux papiers est de 10,5 cm sur 15,5 cm et leur épaisseur est de 0,5 cm.

Conclusion

Les résultats obtenus par les deux méthodes de mesure de la densité de ces papiers sont en accord avec les données de la littérature (voir tableau ci-dessous).

Il est intéressant de noter que les papiers étudiés ont une densité voisine de celle du papier ordinaire (1,2 g/cm³). Cette observation peut être due à la présence de fibres de cellulose dans la composition de ces papiers.

En conclusion, les deux méthodes de mesure de la densité de ces papiers sont en accord avec les données de la littérature.

Il est intéressant de noter que les papiers étudiés ont une densité voisine de celle du papier ordinaire.

En conclusion, les deux méthodes de mesure de la densité de ces papiers sont en accord avec les données de la littérature.

Annexes

Les résultats obtenus par les deux méthodes de mesure de la densité de ces papiers sont en accord avec les données de la littérature. Cette observation peut être due à la présence de fibres de cellulose dans la composition de ces papiers.

Il est intéressant de noter que les papiers étudiés ont une densité voisine de celle du papier ordinaire. Cette observation peut être due à la présence de fibres de cellulose dans la composition de ces papiers.

Les résultats de nos travaux publiés ont été
en deux volumes d'ouvrages de 200 pages, pour une somme de
240 francs plus les compléments, ainsi que de 110 francs, pour les
compléments de 2100 francs.

ANNEXE 1 - TABLEAU DES DIMENSIONS DES ALÉVIERES

Les dimensions des alévieres sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

- Longueur : 1,20 m à 1,50 m
- Largeur : 0,40 m
- Hauteur : 0,20 m
- Épaisseur : 0,05 m

Les alévieres sont réalisés en bois de chêne ou de hêtre. Ils sont munis d'une grille en tôle d'acier inoxydable de 10 mm de diamètre pour les surfaces supérieures.

Longueur (m)	1,20	1,30	1,40	1,50	1,60	1,70	1,80	1,90
Surface (m ²)	0,48	0,52	0,56	0,60	0,64	0,68	0,72	0,76

Matériau de construction

Les alévieres sont réalisés en bois de chêne ou de hêtre. Ils sont munis d'une grille en tôle d'acier inoxydable de 10 mm de diamètre pour les surfaces supérieures.

Les alévieres sont réalisés en bois de chêne ou de hêtre. Ils sont munis d'une grille en tôle d'acier inoxydable de 10 mm de diamètre pour les surfaces supérieures.

$S = 1,20 \times 0,40 = 0,48 \text{ m}^2$

Matériau de construction

- 1. Les alévieres sont réalisés en bois de chêne ou de hêtre.
- 2. Ils sont munis d'une grille en tôle d'acier inoxydable de 10 mm de diamètre pour les surfaces supérieures.
- 3. Les alévieres sont réalisés en bois de chêne ou de hêtre.
- 4. Ils sont munis d'une grille en tôle d'acier inoxydable de 10 mm de diamètre pour les surfaces supérieures.

Les alévieres sont réalisés en bois de chêne ou de hêtre. Ils sont munis d'une grille en tôle d'acier inoxydable de 10 mm de diamètre pour les surfaces supérieures.

(*) Dimensions des alévieres des types A et B, John Wiley & Sons, Inc., 1966, p. 106.

Handwritten mark

Calcul des déformations

N°	M (kg)	L (cm)	Déformations	
			mm	cm
1	100	100	0,12	0,0012
2	200	100	0,24	0,0024
3	300	100	0,36	0,0036
4	400	100	0,48	0,0048
5	500	100	0,60	0,0060
6	600	100	0,72	0,0072
7	700	100	0,84	0,0084
8	800	100	0,96	0,0096
9	900	100	1,08	0,0108
10	1000	100	1,20	0,0120

Exemple

$$\begin{aligned}
 \delta &= 0,0012 \text{ cm} & \delta &= 0,0012 \times 100 = 0,12 \text{ mm} \\
 \delta &= 0,0024 & \delta &= 0,0024 \times 100 = 0,24 \\
 \delta &= 0,0036 & \delta &= 0,0036 \times 100 = 0,36 \\
 \delta &= 0,0048 & \delta &= 0,0048 \times 100 = 0,48 \\
 \delta &= 0,0060 & \delta &= 0,0060 \times 100 = 0,60 \\
 \delta &= 0,0072 & \delta &= 0,0072 \times 100 = 0,72 \\
 \delta &= 0,0084 & \delta &= 0,0084 \times 100 = 0,84 \\
 \delta &= 0,0096 & \delta &= 0,0096 \times 100 = 0,96 \\
 \delta &= 0,0108 & \delta &= 0,0108 \times 100 = 1,08 \\
 \delta &= 0,0120 & \delta &= 0,0120 \times 100 = 1,20
 \end{aligned}$$

On a vu que les déformations sont proportionnelles aux charges. La déformation de 1000 kg est donc naturellement adaptée aux déformations des autres charges. Les déformations des autres charges sont donc :

1000 kg : 1,20 mm

500 kg : 0,60 mm

200 kg : 0,24 mm

100 kg : 0,12 mm

La déformation de 1000 kg est donc de 1,20 mm. On a vu que les déformations sont proportionnelles aux charges. La déformation de 1000 kg est donc naturellement adaptée aux déformations des autres charges. Les déformations des autres charges sont donc :

1000 kg : 1,20 mm

500 kg : 0,60 mm

200 kg : 0,24 mm

100 kg : 0,12 mm

1. INTRODUCTION

Le but de ce règlement est de définir les conditions de construction des barrages en terre à partir de données de terrain.

2. OBJET

- 1. L'application des règles de construction des barrages en terre :
- 2. La détermination des données de terrain nécessaires à la construction des barrages :
- 3. La détermination des types de barrages en terre à construire :
- 4. La détermination des types de barrages en terre à construire :
- 5. La détermination des types de barrages en terre à construire :

3. CLASSIFICATION DES BARRAGES EN TERRE

Les barrages en terre sont classés en fonction de leur hauteur et de leur largeur. On distingue trois types de barrages :

Type de barrage	Hauteur de barrage	Largeur de barrage
Barrage à graviers	Moins de 5 m	Moins de 5 m
Barrage à terre	5 - 10 m	5 - 10 m
Barrage à terre	Plus de 10 m	Plus de 10 m

4. TYPES DE BARRAGES EN TERRE

4.1. Barrages à graviers

- 1. Les barrages à graviers sont construits avec des graviers et des sables.
- 2. La hauteur de ces barrages ne dépasse pas 5 m.
- 3. La largeur de ces barrages est de 5 m.
- 4. Les barrages à graviers sont construits sur des terrains plats.
- 5. Les barrages à graviers sont construits sur des terrains plats.
- 6. Les barrages à graviers sont construits sur des terrains plats.

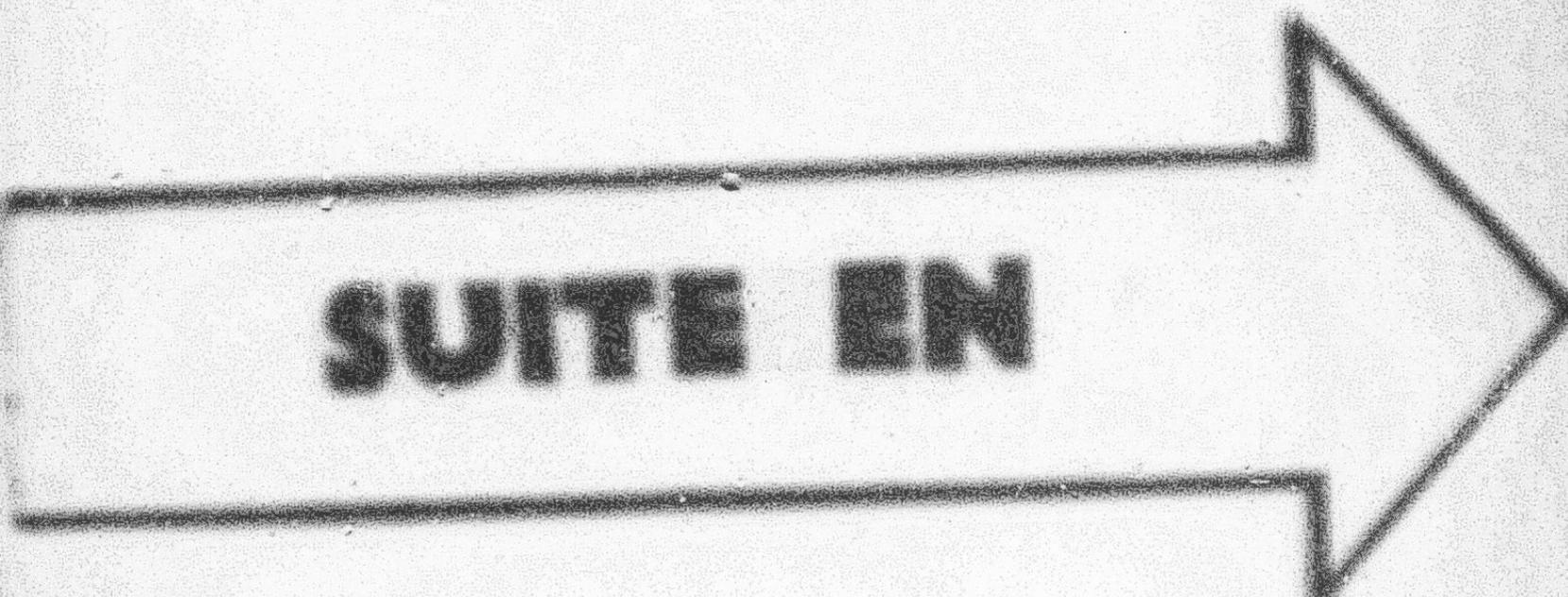
...

Exercice 1

- 1. Soit f une fonction dérivable sur I et $a \in I$. On pose $g(x) = f(x) - f(a) - f'(a)(x-a)$. Montrer que $g(a) = 0$ et $g'(a) = 0$.
- 2. Soit f une fonction dérivable sur I et $a \in I$. On pose $h(x) = f(x) - f(a) - f'(a)(x-a) - \frac{f''(a)}{2}(x-a)^2$. Montrer que $h(a) = 0$ et $h'(a) = 0$ et $h''(a) = 0$.

Exercice 2

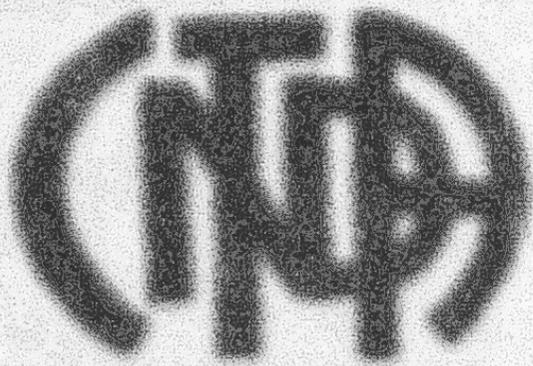
- 1. Soit f une fonction dérivable sur I et $a \in I$. On pose $g(x) = f(x) - f(a) - f'(a)(x-a) - \frac{f''(a)}{2}(x-a)^2 - \frac{f'''(a)}{6}(x-a)^3$. Montrer que $g(a) = 0$, $g'(a) = 0$, $g''(a) = 0$ et $g'''(a) = 0$.
- 2. Soit f une fonction dérivable sur I et $a \in I$. On pose $h(x) = f(x) - f(a) - f'(a)(x-a) - \frac{f''(a)}{2}(x-a)^2 - \frac{f'''(a)}{6}(x-a)^3 - \frac{f^{(4)}(a)}{24}(x-a)^4$. Montrer que $h(a) = 0$, $h'(a) = 0$, $h''(a) = 0$, $h'''(a) = 0$ et $h^{(4)}(a) = 0$.



SUITE EN

F

2



01430

RECEIVED

المركز القومي للدراسات والبحوث
 وزارة الثقافة
 المركز القومي للدراسات والبحوث
 للتوثيق الفيلماهي
 تونس

F 2

ANNEXE 2 - TABLES DE DONNÉES - SUITES

1. Altitudes

Les gâches ont un profilométrique grillagé, notamment des pentes. Les centres de gâches peuvent être écartés \pm 200 mm³ ou être concentriques aux plans à l'aide de supports de base en 200 mm de base. Les autres centres peuvent être réglés par rapport, ils sont réglés pour respecter l'écart des centres.

2. Dimensions

Les gâches ont une largeur à base et des hauteurs différentes :

241 x 2,2 x	241 x 1 x
241 x 1 x	241 x 2,2 x
241 x 2,2 x	241 x 1 x

3. Équipements optionnels

Les gâches sont équipées des accessoires et de base des centres d'axe par exemple et de base pour une utilisation en processus de réglage d'alignement. Elles sont aussi équipées de bases, les centres de gravité des gâches installées et leur transport sont assurés.

4. Caractéristiques

Les gâches sont installées sur des bases réglables en hauteur de base et perpendiculaires à la direction de base des centres. Lorsque le centre d'alignement est installé, les gâches sont des bases rectangulaires avec des dimensions respectives, une dimension égale à la largeur de gâche. Le gâche est une règle de gâche de hauteur réglable qui est installée sur la surface externe de gâche. Après le réglage de gâche le centre est installé au fond de centre à l'aide de 200 mm de base. Les gâches et les accessoires sont aussi installés respectivement au fond afin de garder les centres de base de gâche. Et il y a plus d'un gâche de hauteur en même temps, ils doivent être installés les uns sur les autres. Et la surface de la base est réglable et d'un centre au fond de base par le fait, le gâche doit être installé comme indiqué Fig. 2. Les hauteurs de centre sont réglées, les centres et il est aussi possible de régler d'alignement lors des essais, par les bases de gâches. Et la partie des centres est réglable à 200 mm, l'installation d'alignement d'un largeur égale à la largeur de gâche permet être assurée.

Les gâches peuvent aussi être installées sur les bases avec une inclinaison de base. Les gâches sont installées sur et alignées sur un centre des gâches et des centres. Et les gâches sont installées parallèles, ils ont réglé la partie des centres installés par les bases et par 20 autres installés les bases d'alignement. Le centre des gâches est installé au fond de base d'alignement les gâches et de centre de centre-axe sont installés lors des essais. Et est aussi possible de les installer de base réglable avec réglage dans l'anneau 20.

ANNEXE II - FORMES DIVERSES - AMPLIATION DES PIÈCES

Le principe principal d'appartenance des pièces au type à l'échelle des détails et des détails. D'une façon générale les parties sont et doivent être traitées en respectant les détails et leur placement. Le principe est simple : dans chaque partie individuelle de détail est contenu par les règles lors de l'extension des détails et de l'extension de la pièce. Presque les pièces, la plupart de ces détails sont transportés jusqu'à ce que soit de la pièce soit le processus final atteint les détails. La quantité de ces éléments respectifs dépendant de l'extension et la construction s'est par des fois forte.

Les suggestions suivantes concernent la construction, l'extension et la réparation des pièces forestières dans le sens de l'Annexe II.

Les suggestions sont : relatives à toutes les pièces forestières afin de réaliser l'échelle de ces constructions et détails des pièces et sont particulièrement en : toutes sortes. (Fig. 7). Bien que l'extension finale soit par l'extension de toutes pièces soit forte, il sera certainement suffisant à long terme. (Voir aussi III 4, Section technique pour l'extension des pièces forestières).

1. Extension des parties forestières

- Les recommandations sur la manière de réaliser afin de assurer les recommandations des pièces de détails les sont réalisées et de réaliser toutes et l'un des la partie possible selon le vol et la réparation lors de la construction ; en particulier entre le détail et la manière de l'échelle.
- Réaliser les parties, une échelle qui assure la partie d'échelle possible et sont pour chaque type de vol. Réaliser la construction de pièces sur les parties long terme. Réaliser dans les zones concernées, les parties devraient être réalisées à 7 %. La limite serait être par les vols réalisés dans de 5 %.
- Réaliser la manière de changement de parts toutes les fois qu'il est possible afin de réaliser les zones d'échelle et les travaux de l'échelle.
- Bien que les parties réalisées prolongent les pièces, elles assurent de l'échelle suffisant de l'un et par là, réalisent l'échelle des pièces et des détails.
- Réaliser les zones d'échelle et les vols réalisés. Dans ces zones les recommandations de détails sont très importantes car ce n'est pas le cas pour les parties de détails des détails. Lorsque ces zones de parties sont réalisées, il est certainement essentiel l'échelle l'un par ce qu'il est de réaliser suffisamment installées.
- Réaliser les parties fortes; une partie peut en effet des problèmes de construction et d'extension par la suite.

4. Construction

Si le piétement préfabriqué a été soigneusement respecté, la construction en sera aisée. Les caractéristiques suivantes ont un rapport direct avec la protection de base verticale et son entourage.

- Le débordement et le couronnement des bordures devraient toujours protéger les bases d'assise afin d'éviter l'érosion du ravin.
- Le débord et le ravin devraient être équilibrés pour éviter la subsidence excessive de sol et la destruction de la végétation adjacente.
- Éviter la concentration d'eau. La construction de fossés de drainage devrait être soignée aux endroits où l'établissement des drains adjacents sont difficiles parce que leur entretien n'est pas assuré; de plus les conduites se colmatent facilement de sédiments. Le piétement devrait être installé de 2 ou 3 % vers l'avant sur des sols sablonneux et de 1 à 2 % sur les sols argileux ou marécageux afin d'éviter l'érosion de côté du débord. Il faut éviter en même temps les courbes qui pourraient se former sur le côté de ravin.
- Les bases devraient être installées chaque fois que cela s'avère nécessaire.
- Le drainage entre les bordures dépend des conditions géologiques adjacentes, on devrait construire le plus possible de canaux, par exemple tous les 1 à 10 m. Les passages ou les drains devraient être construits de façon à couper l'eau de la plate suivant un angle compris entre 22 et 30 °, afin que le ruissellement des eaux soit rapide et direct de la surface de la chaussée au sol.
- Les canaux en pierre sèches de préférence des gabarits devraient être construits aux endroits des ravin, en fait on effectue les excavations les plus substantielles de la plate, il est la production de sécheresse, et conduites à s'accumuler, abstraction faite du prix élevé de l'entretien d'une plate.
- Le débord ne devrait pas être plus abrupt que 1 à l'horizontal et 4 à la verticale, cette largeur l'eau se trouve en présence de roches dures, 1 à 2 sur terrain rocheux, 1 à 4 sur un terrain ordinaire sans roches et 4 à 4 ou même plus plat sur un type de sol très fertile.
- Sur sol marécageux, on devrait planter de l'herpès sur la partie inférieure du débord, et de l'herbe sur sol sablonneux afin de stabiliser le débord par la suite à condition de pouvoir assurer une série de débord rigoureux.

5. Entretien

Toutes les plates doivent être entretenues après leur construction.

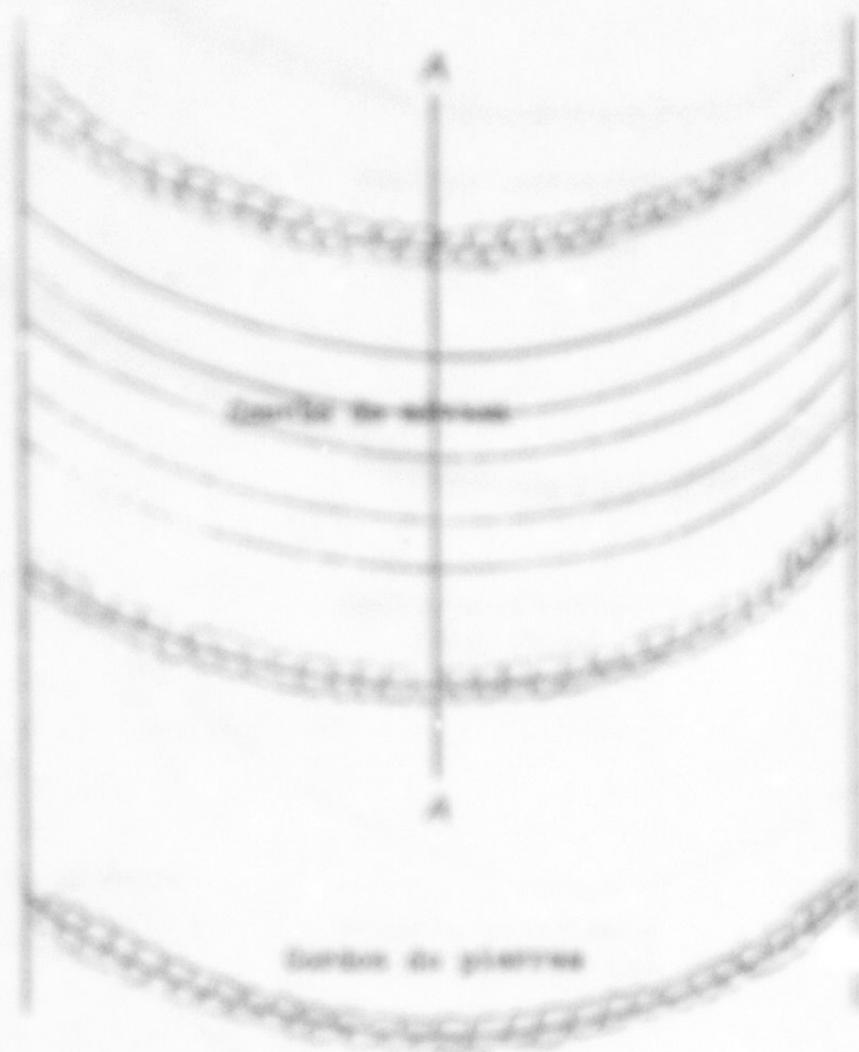
L'entretien régulier des plates en tant que source de protection des bases verticales ne doit pas être sous-estimé. Les débris dans les bases verticales aussi bien que sur les plates sont d'autant plus importants que celles-ci ne sont pas entretenues chaque année et de préférence après les plates creusées.

Plus souvent, un travail manuel est suffisant pour effectuer les réparations sur les pièces extrêmement chargées d'usage; mais parfois un matériel lourd est nécessaire, spécialement pour réparer les pièces en port ou bien les autres usages.

D'une façon générale, les usages traversant les pièces doivent être surveillés car ils sont la cause de débris de matériaux de pièces.

La nécessité d'entretien d'une pièce doit être l'objet d'une attention particulière en tenant compte de coût de construction et d'entretien. Si une pièce ne peut être correctement entretenue, il faudrait alors ne pas la construire du tout, car les débris dans le bassin seraient et sur la pièce en cas de manque d'entretien de même qu'entraîneraient des sommes plus importantes que celles dépensées pour la construction de la pièce proprement dite. Par exemple, une pièce construite sur une poutre forte et qui sera utilisée pendant une année seulement ne peut être considérée comme économique à l'entretien de bassin traversant.

L'entretien des bassins traversants doit obligatoirement tenir compte de l'entretien des pièces sous peine de ne pouvoir atteindre les objectifs de production fixés.

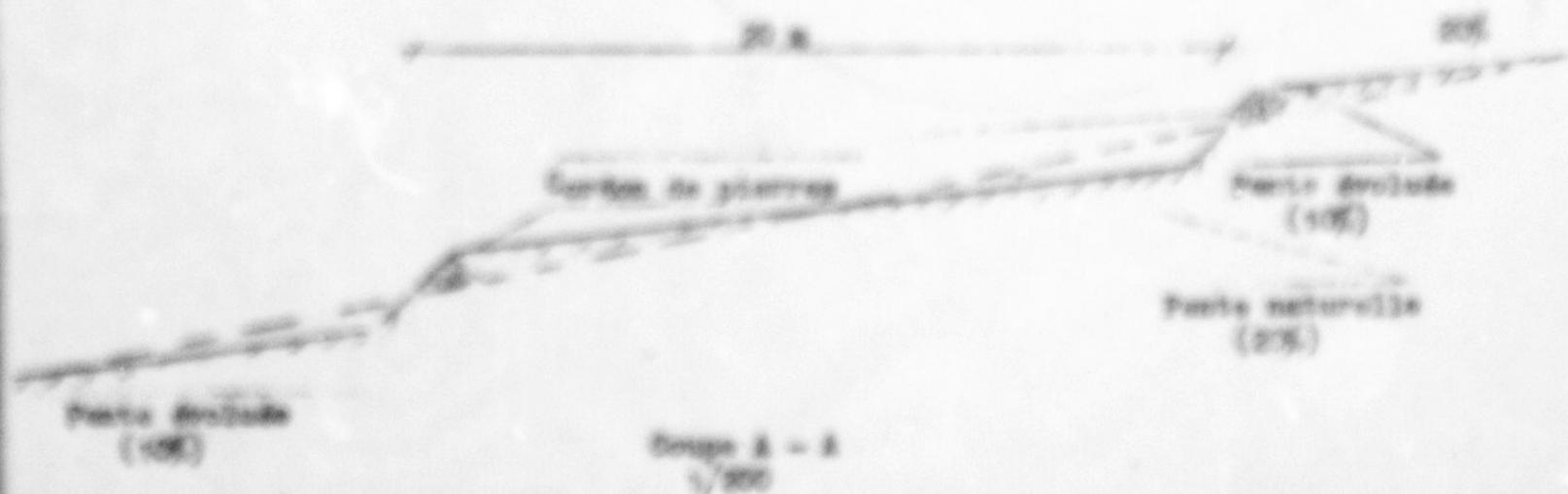


Courbe de pierres

Structure du barrage

Courbe de pierres

Plan
1/400



Courbe de pierres

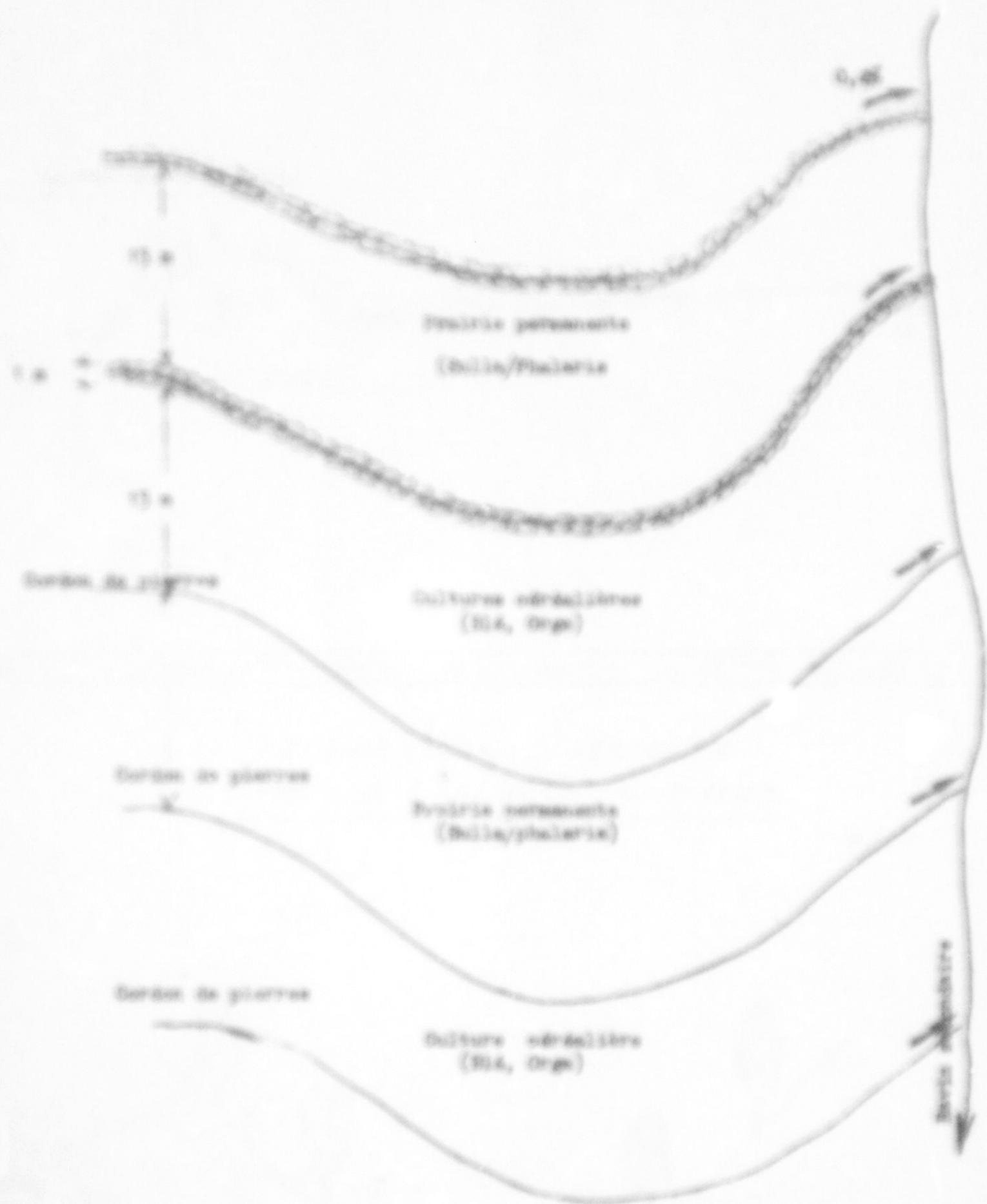
Pointe érodée (105)

Pointe naturelle (275)

Pointe érodée (105)

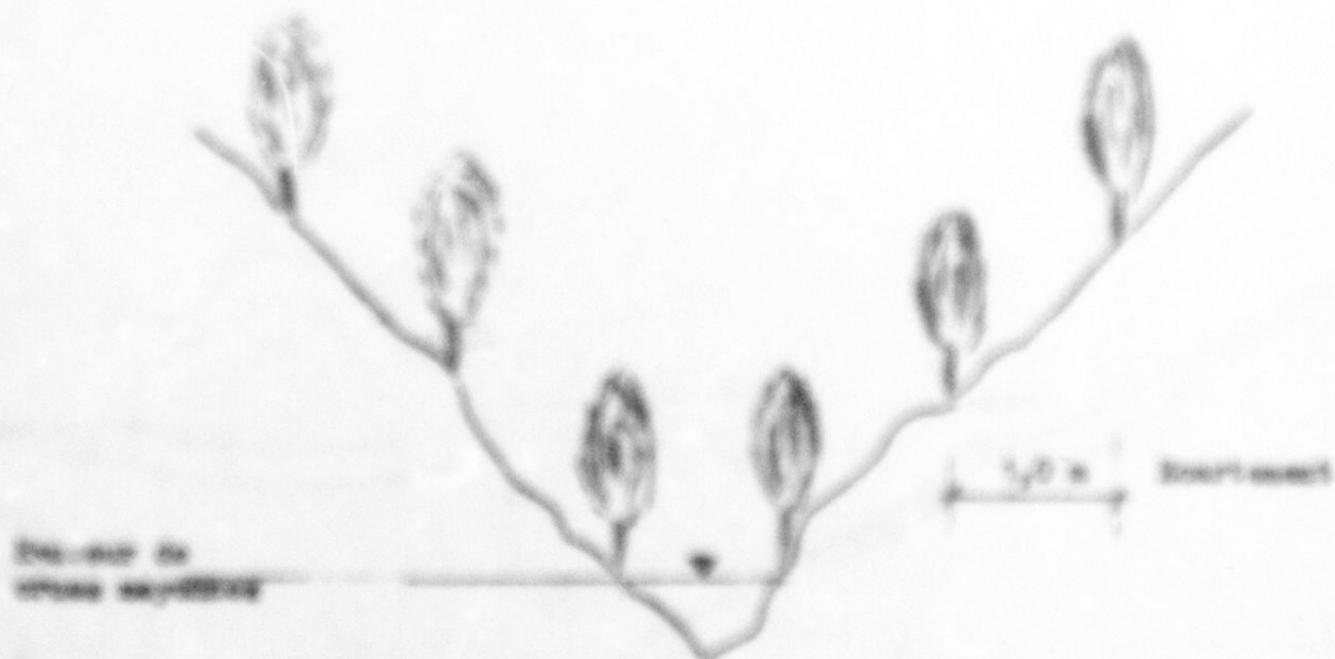
coupe 2 - 2
1/200

1/400



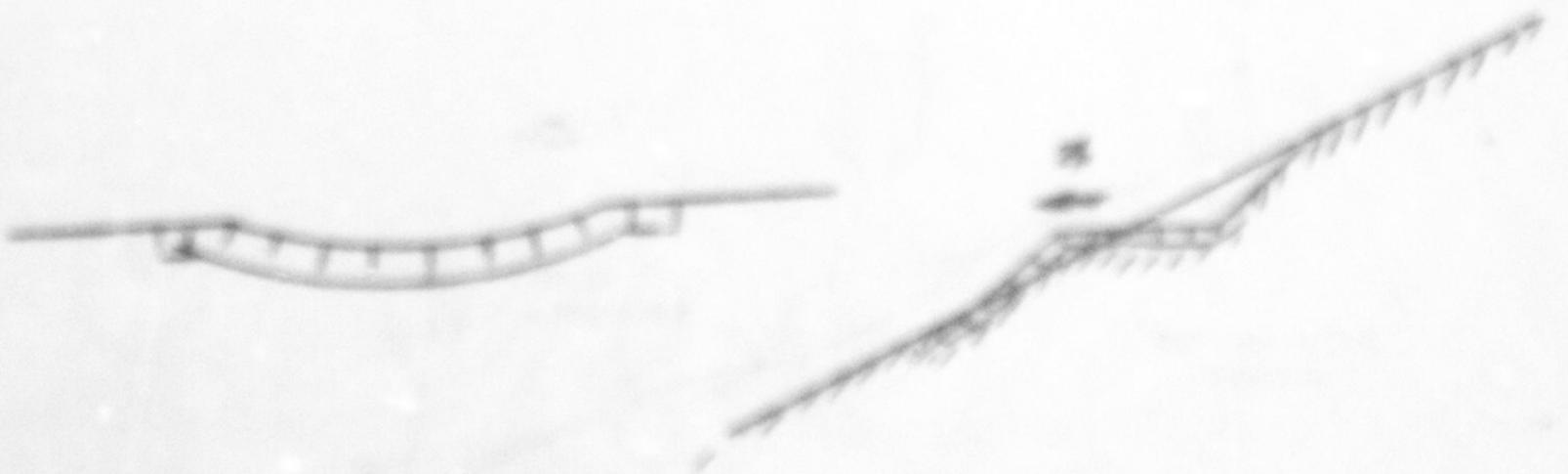


PLANTATION D'ATRIPLEX
DANS LES THALWEGS MARNEUX





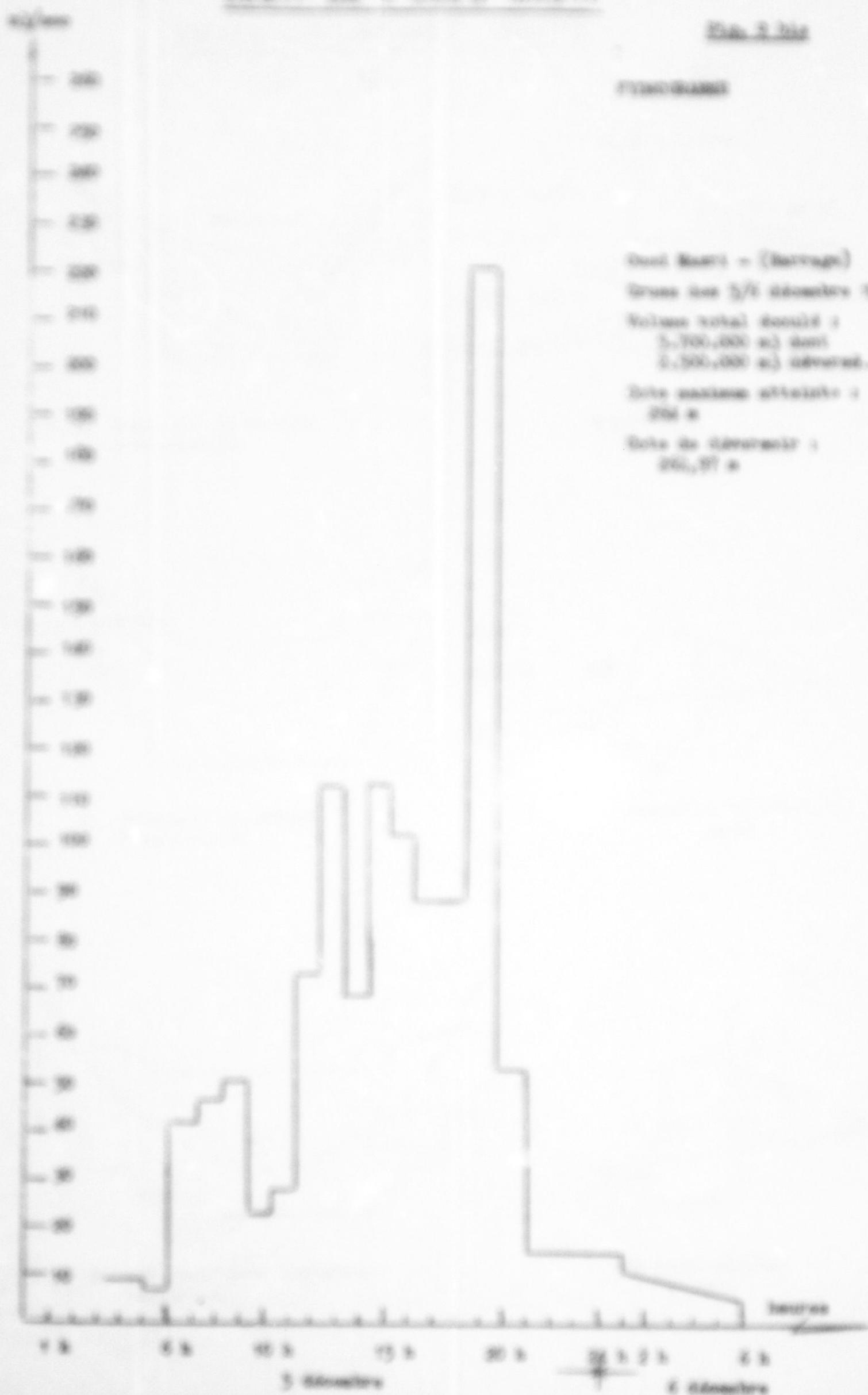
108



Section 1 - 1

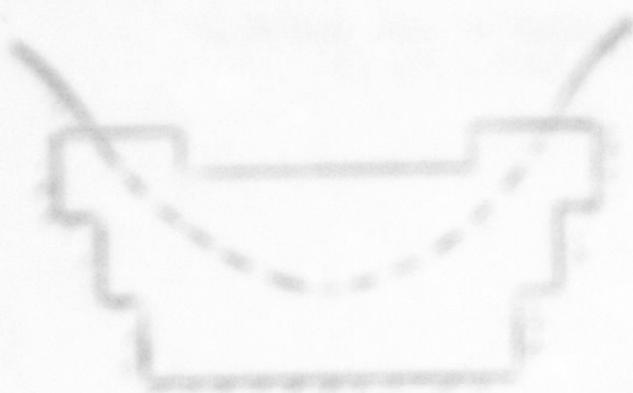
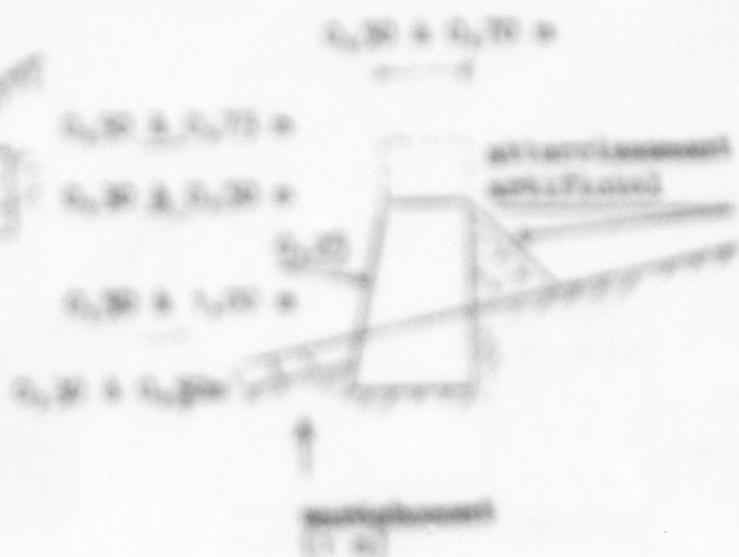
Section 2 - 2

FRANCOIS

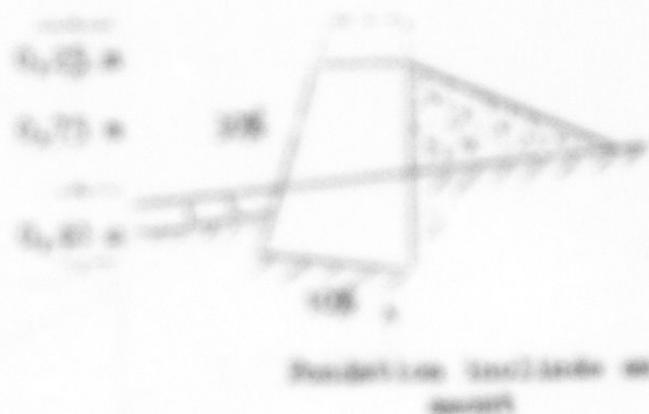




1. Structure en pierre sèche



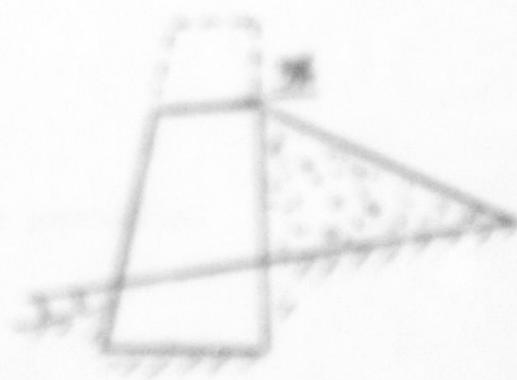
2. Structure en pierre sèche



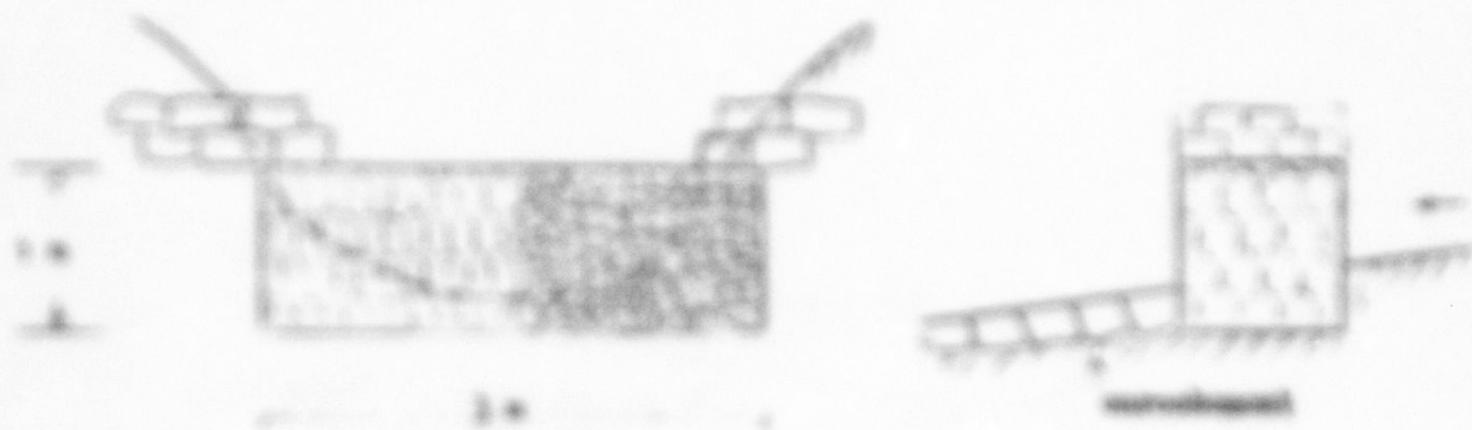
Structure limitée en aval



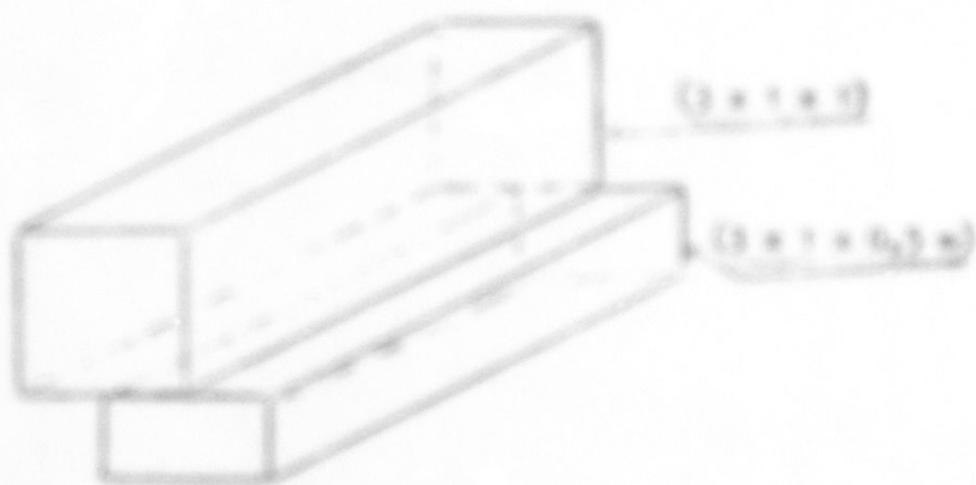
3. Structure avec les ailes



Structure limitée en aval



1. Block base for series
(2 x 1 x 1 w)

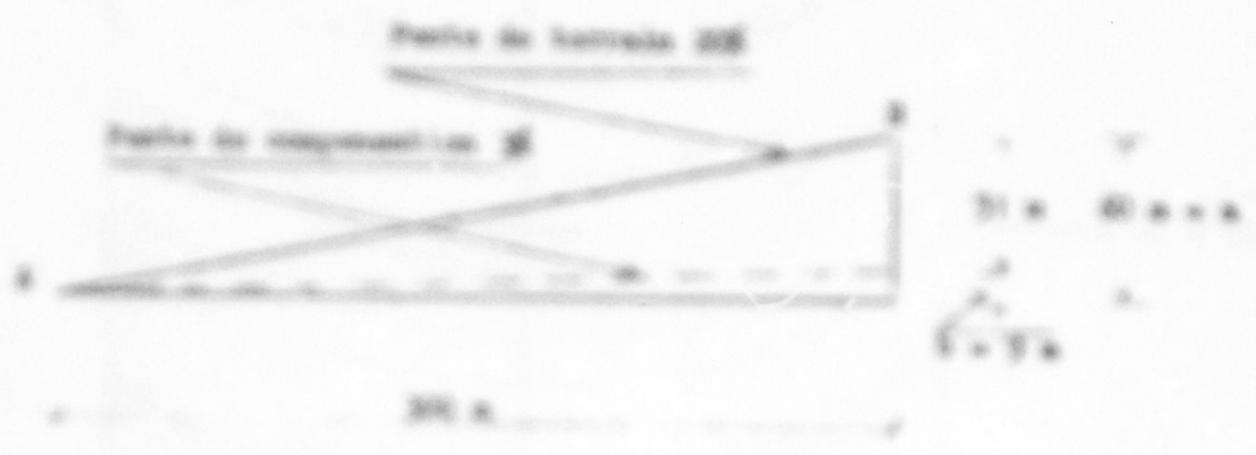


2. Block used to illustrate the change in position
of plates base the series

ESTIMATION DE NOMBRE DES SCULS

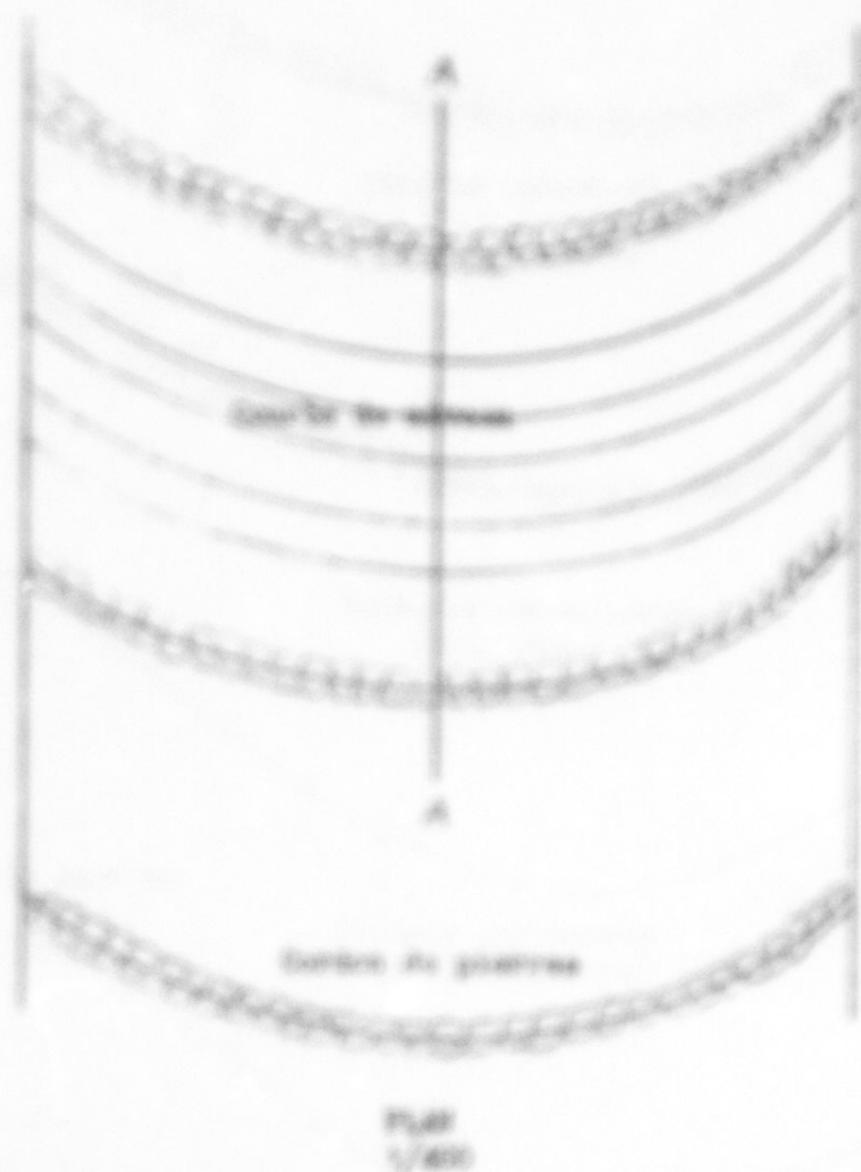
1 / 3000

Fig. 3

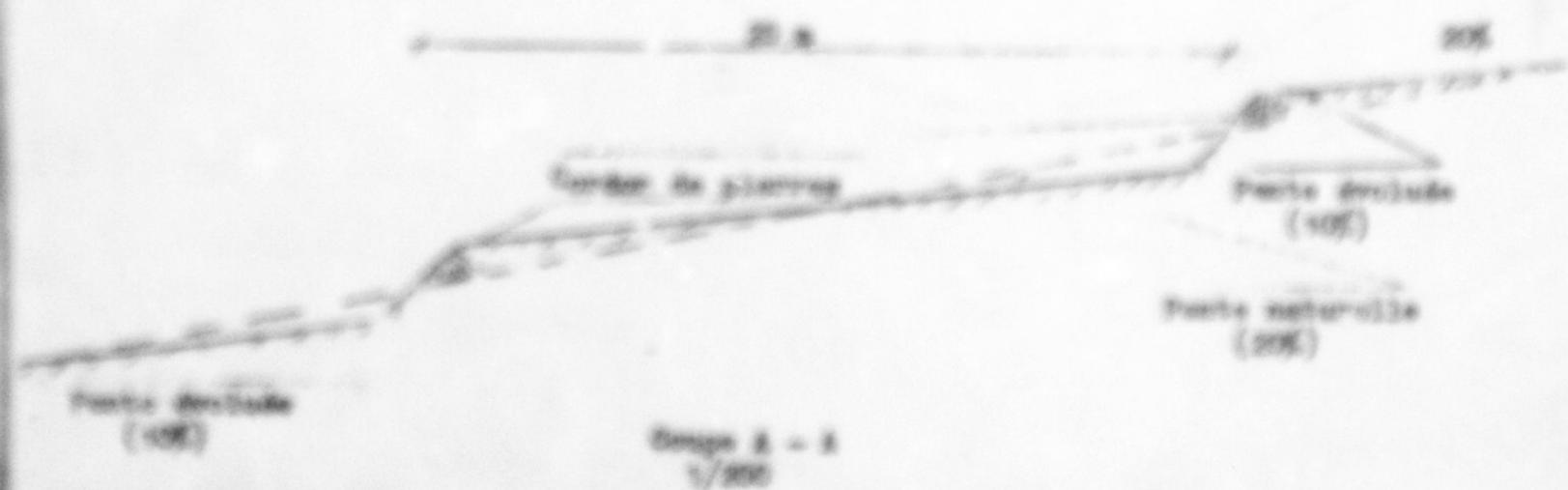


$$P = \frac{30 \times 30}{2} = 450 \text{ m}^2 = 31 \text{ sculs}$$

(1000 sculs)



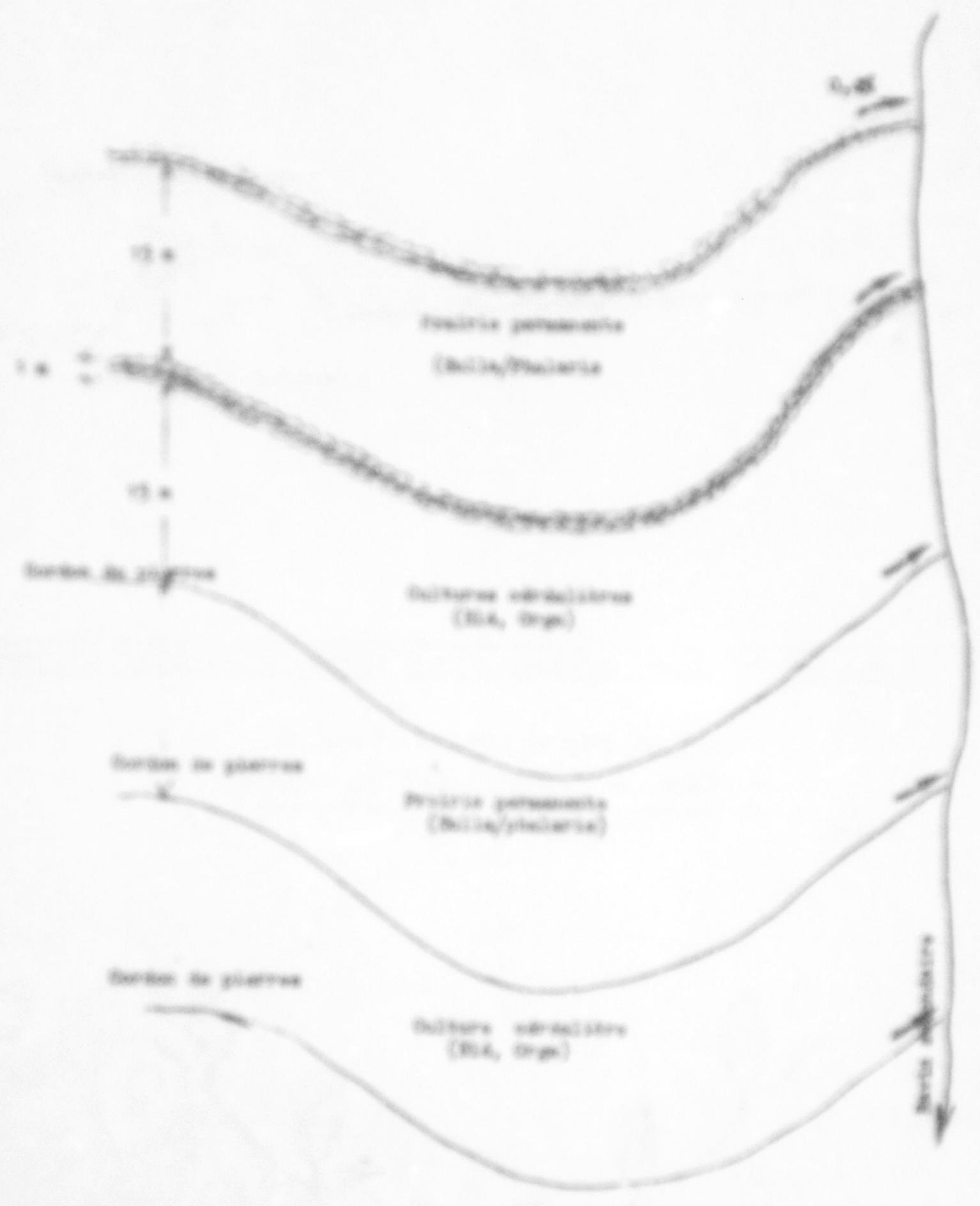
Structure de charge



BANDES ALTERNES

Fig. 3

1/400





PLANTATION D'ATRIPLEX
DANS LES THALWEGS MARNEUX

Fig. 7





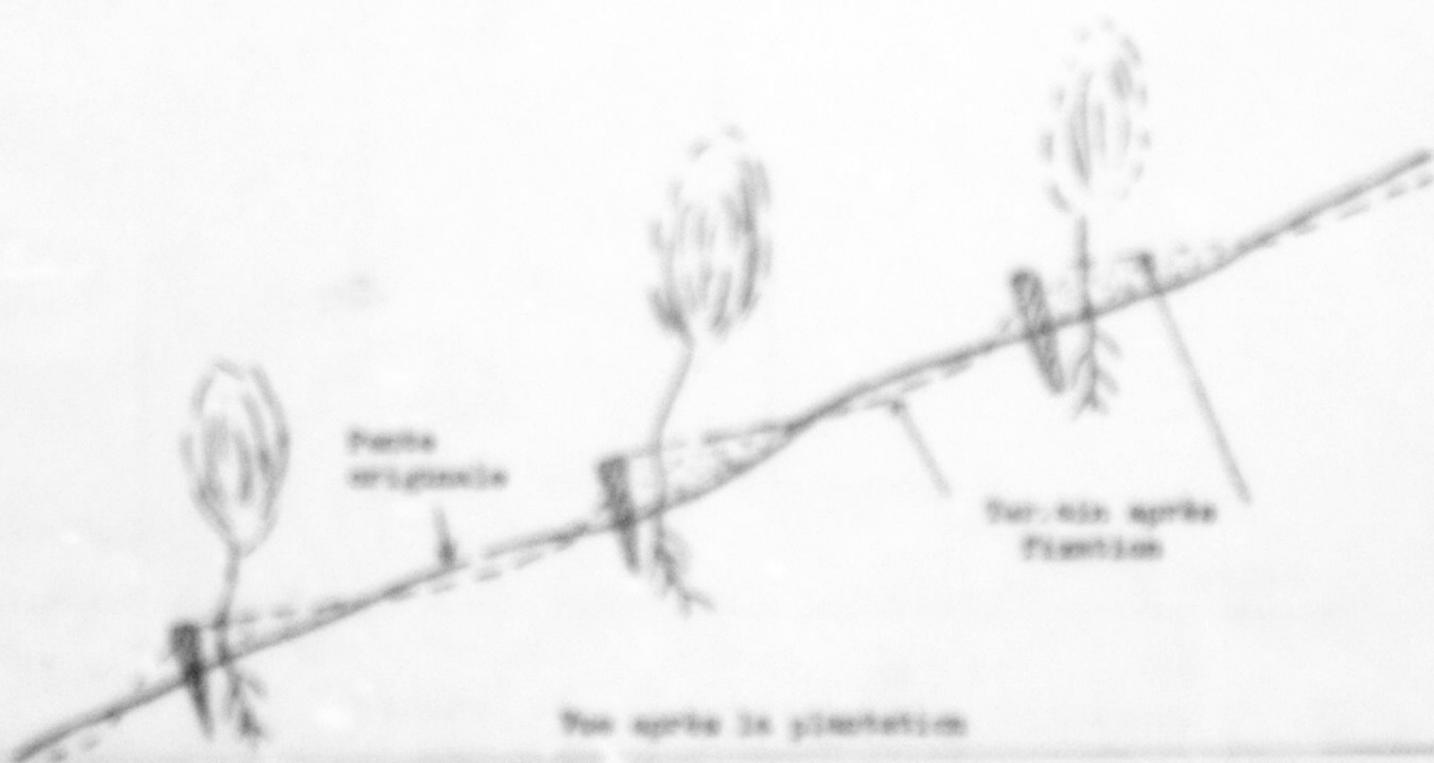
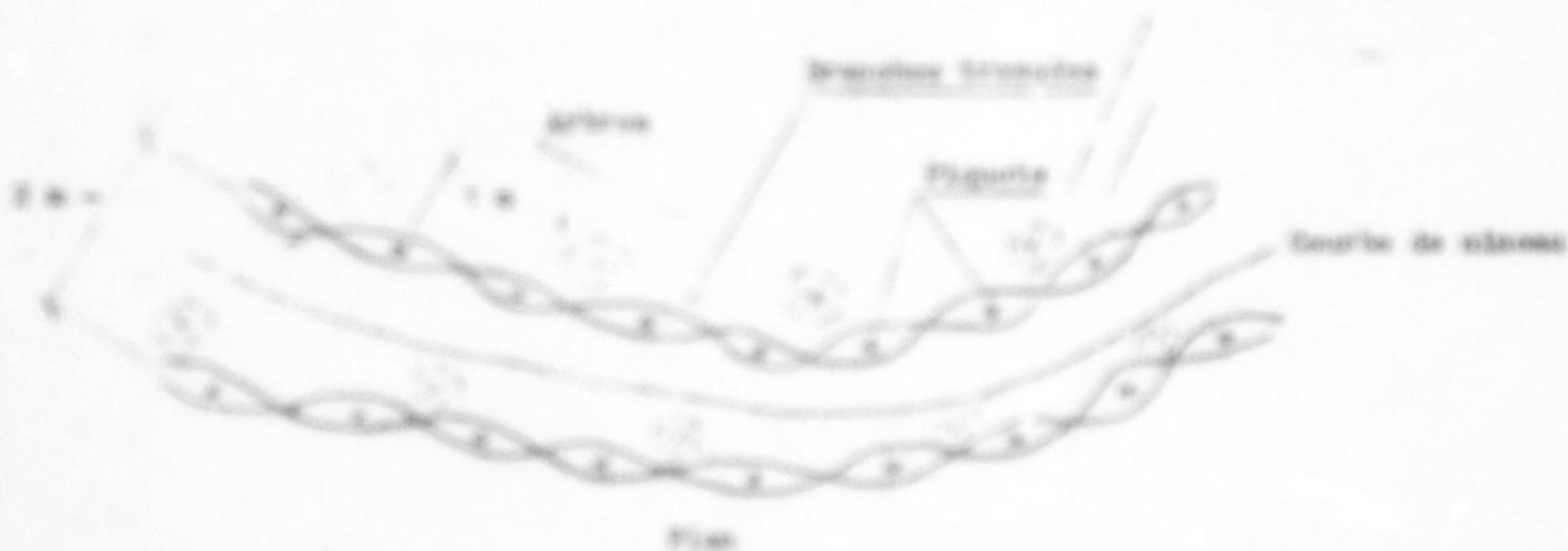
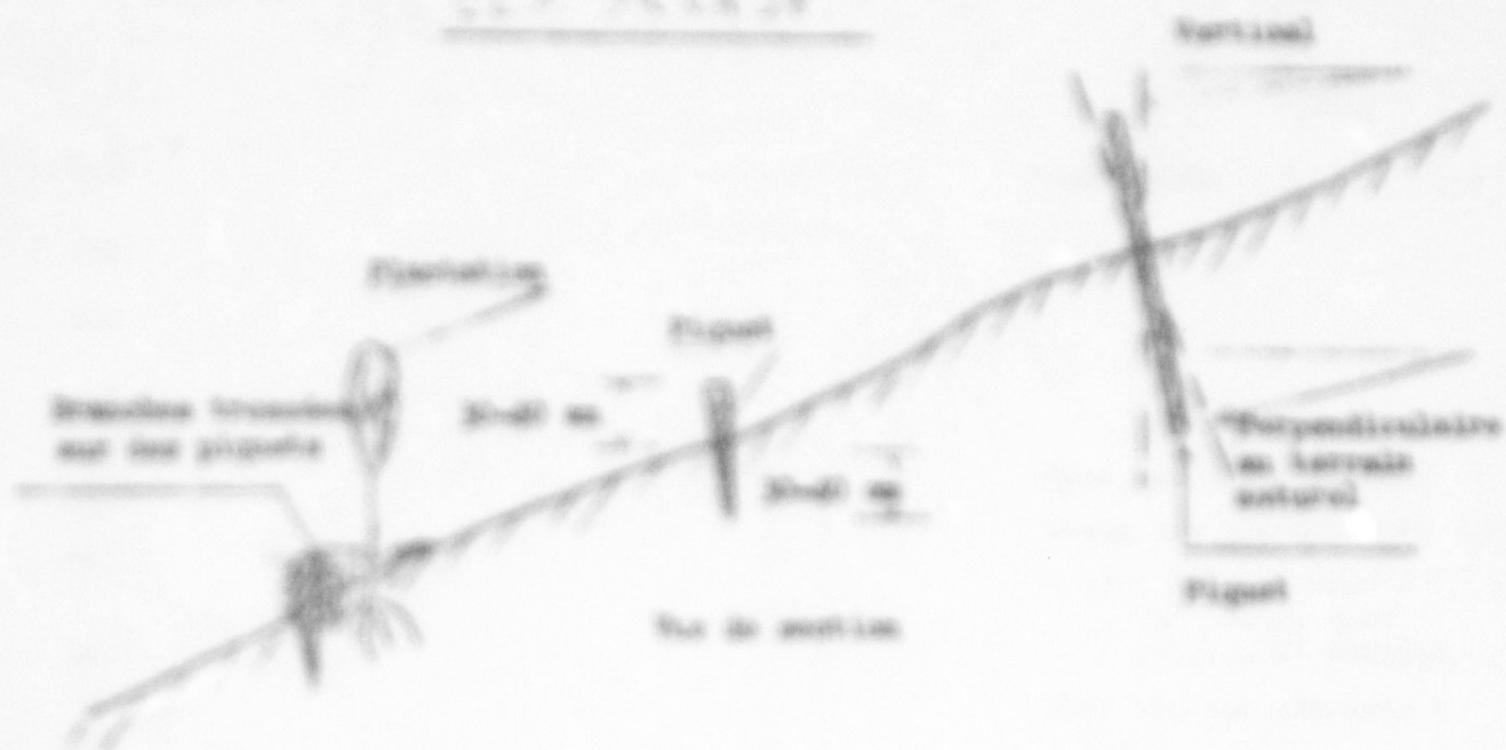
Fig. 8



Section 1 - 1



Section 2 - 2

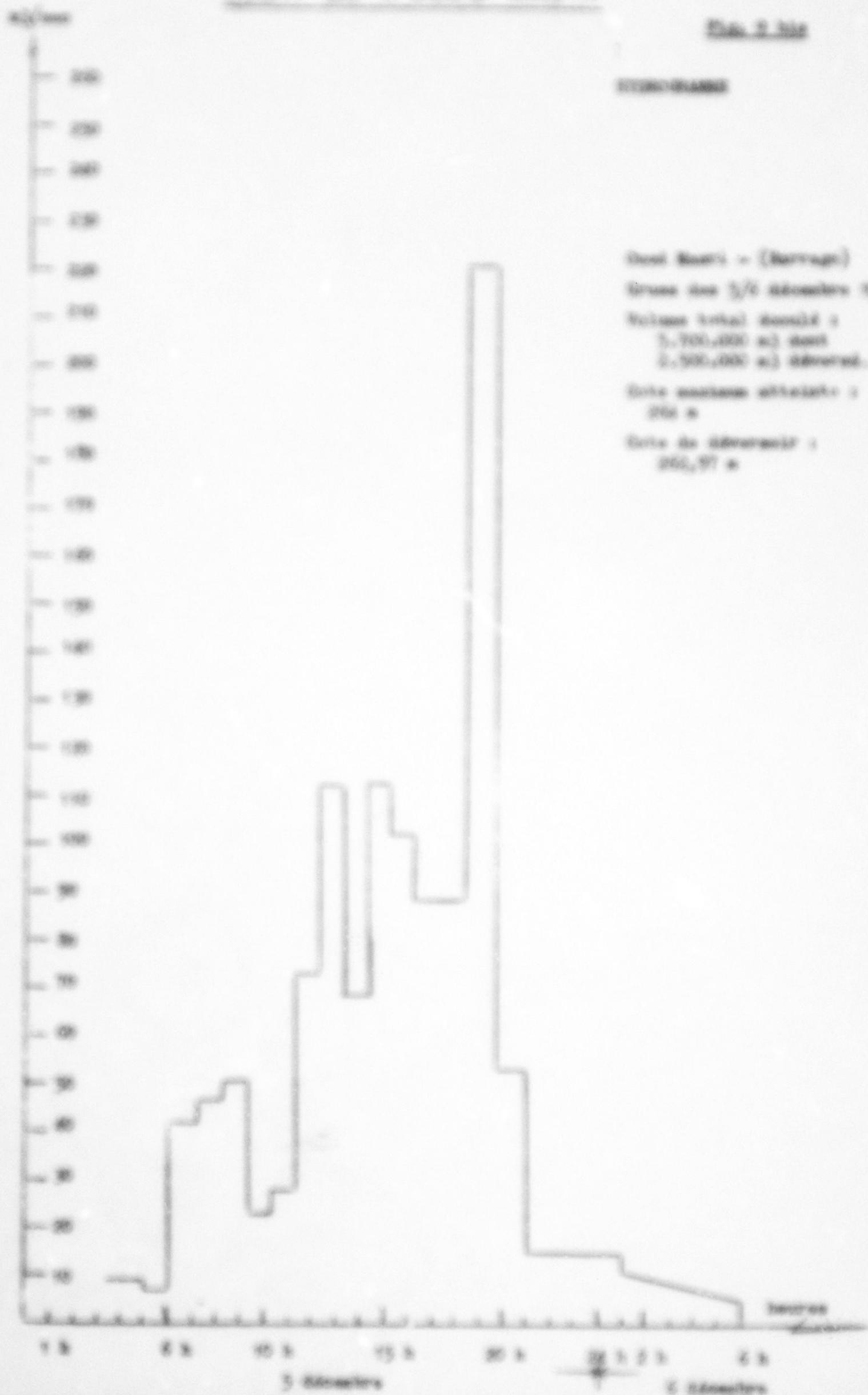


DEBIT DE L'OUED MAS RA

Fig. 2 bis

STATIONNEMENT

Debit Maximal = (Barrage)
 Grosse des 5/6 décembre 1972
 Volume total de l'oued :
 5.700.000 m³ de l'oued
 2.500.000 m³ de barrages.
 Cote maximale officielle :
 200 m
 Cote de débordement :
 200,97 m



PROJET D'EXECUTION DE L'OUED MASRI

PLAN DE SITUATION

1. Extrait de la carte de Grande-Echelle (1/50 000)
2. Plan de situation du bassin versant de l'oued Masri
(1/2000 000)

----- Ligne de bassin versant de l'oued Masri

----- Ligne des deux bassins versants

----- Ligne de bassin versant de l'oued Tadjouba

EXTRAIT DE LA CARTE
GROMBALIA
Echelle 1/50000



UNIVERSITÉ ALGERIENNE
FACULTÉ DES SCIENCES
DÉPARTEMENT DE GÉOLOGIE

UNIVERSITÉ ALGERIENNE
FACULTÉ DES SCIENCES
DÉPARTEMENT DE GÉOLOGIE

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDE
RÉALISÉ PAR
M. ALGERIENNE

FE 28, 8

ETUDE DU
BASSIN VERSANT DE
L'OUED MASRI

(CAP BON)

CARTE DES OCCUPATIONS ACTUELLES DES SOLS

ECHELLE 1/25,000

(AGRANDISSEMENT DE LA CARTE D'ÉTAT N° 104)

OCCUPATION ACTUELLE DE SOLS

LEGENDE

1/ Zones forestières

-  Plantation d'auléglipha
-  Plantation de Pin Pignon
-  Forêt de Tetractinia
-  Forêt de châne-liège
-  Maquis (châne sermes, oléaleutique)
-  Parcelle à base de Dica

2/ Zones de parcours

-  Parcours à Bemerin
-  Parcours à Oléaleutique

3/ Zones de cultures

-  Vergers à oléaleutique
-  Cultures annuelles

4/ Zone de lac

-  Superficie de lac
-  Traveux existents (Banquettes)

ETUDE DU
BASSIN VERSANT DE
L'OUED MASRI
(CAP BON)
CARTE DE L'EROSION

ECHELLE 1/25 000

AGRANDISSEMENT DE LA CARTE D'ETAT NO. 101





LEGENDE

———— Route Carrossable
 - - - - - Chemin
 - - - - - Limite Subsecteur
 ● Station (en noir)

LEGÈNDE

- 1.- Zones sans plantation ni route ni cultures
 - 101 Sa - Installation ou rétablissement du couvert végétal - contrôle de parcelles.
- 2.- Installations de routes - pavés, terre compactée
 - 102 Sa - Routes de pierres sèches - zones défrichées sur talus et sur éboulis
 - 103 Sa - Routes - Plantations d'acacias dans les talus
 - 104 Sa - Zones défrichées sur talus et routes
- 3.- Zones forestières
 - 105 Sa - Réplantations de pins à exploiter rationnellement pour la coupe (Diac) ou la tige (Doug - Soudanais)
 - 106 Sa - Couvert végétal à régénérer - sites en défrichement temporaire
 - 107 Sa - Plantations de pins
 - 108 Sa -
- 4.- Zones, vergers ou plantations de caoutchouc
 - 109 Sa - Routes - Tracés - zones à pente supérieure à 15%
 - 110 Sa - Vergers à exploitation étagée ou en terrasses sur talus, pente variable
 - 111 Sa - Plantations de caoutchouc à gros superficies
 - 112 Sa -
- 5.- Cultures en bandes alternées à régénérer - fourrages
 - 113 Sa - Cultures en bandes à pente inférieure entre 5 et 15%
- 6.- Cultures en cultures régulières
 - 114 Sa - Routes - Tracés - pente supérieure à 15%
 - 115 Sa - Routes

SYMBOLIQUE

- 1 - Talus à base de blocs
- 2 - Talus de blocs (caillottes)
- 3 - Talus de blocs
- 4 - Talus exploitables d'acacias
- 5 - Talus à base de blocs
- 6 - Talus de blocs
- 7 - Talus de blocs
- 8 - Talus de blocs
- 9 - Talus de blocs
- 10 - Talus de blocs
- 11 - Talus de blocs
- 12 - Talus de blocs
- 13 - Talus de blocs
- 14 - Talus de blocs
- 15 - Talus de blocs
- 16 - Talus de blocs
- 17 - Talus de blocs
- 18 - Talus de blocs
- 19 - Talus de blocs
- 20 - Talus de blocs
- 21 - Talus de blocs
- 22 - Talus de blocs
- 23 - Talus de blocs
- 24 - Talus de blocs
- 25 - Talus de blocs
- 26 - Talus de blocs
- 27 - Talus de blocs
- 28 - Talus de blocs
- 29 - Talus de blocs
- 30 - Talus de blocs
- 31 - Talus de blocs
- 32 - Talus de blocs
- 33 - Talus de blocs
- 34 - Talus de blocs
- 35 - Talus de blocs
- 36 - Talus de blocs
- 37 - Talus de blocs
- 38 - Talus de blocs
- 39 - Talus de blocs
- 40 - Talus de blocs
- 41 - Talus de blocs
- 42 - Talus de blocs
- 43 - Talus de blocs
- 44 - Talus de blocs
- 45 - Talus de blocs
- 46 - Talus de blocs
- 47 - Talus de blocs
- 48 - Talus de blocs
- 49 - Talus de blocs
- 50 - Talus de blocs

SYMBOLIQUE

- 1 - Talus de blocs
- 2 - Talus de blocs
- 3 - Talus de blocs
- 4 - Talus de blocs
- 5 - Talus de blocs
- 6 - Talus de blocs
- 7 - Talus de blocs
- 8 - Talus de blocs
- 9 - Talus de blocs
- 10 - Talus de blocs
- 11 - Talus de blocs
- 12 - Talus de blocs
- 13 - Talus de blocs
- 14 - Talus de blocs
- 15 - Talus de blocs
- 16 - Talus de blocs
- 17 - Talus de blocs
- 18 - Talus de blocs
- 19 - Talus de blocs
- 20 - Talus de blocs
- 21 - Talus de blocs
- 22 - Talus de blocs
- 23 - Talus de blocs
- 24 - Talus de blocs
- 25 - Talus de blocs
- 26 - Talus de blocs
- 27 - Talus de blocs
- 28 - Talus de blocs
- 29 - Talus de blocs
- 30 - Talus de blocs
- 31 - Talus de blocs
- 32 - Talus de blocs
- 33 - Talus de blocs
- 34 - Talus de blocs
- 35 - Talus de blocs
- 36 - Talus de blocs
- 37 - Talus de blocs
- 38 - Talus de blocs
- 39 - Talus de blocs
- 40 - Talus de blocs
- 41 - Talus de blocs
- 42 - Talus de blocs
- 43 - Talus de blocs
- 44 - Talus de blocs
- 45 - Talus de blocs
- 46 - Talus de blocs
- 47 - Talus de blocs
- 48 - Talus de blocs
- 49 - Talus de blocs
- 50 - Talus de blocs

FE. 28.3

ETUDE DU BASSIN VERSANT DE

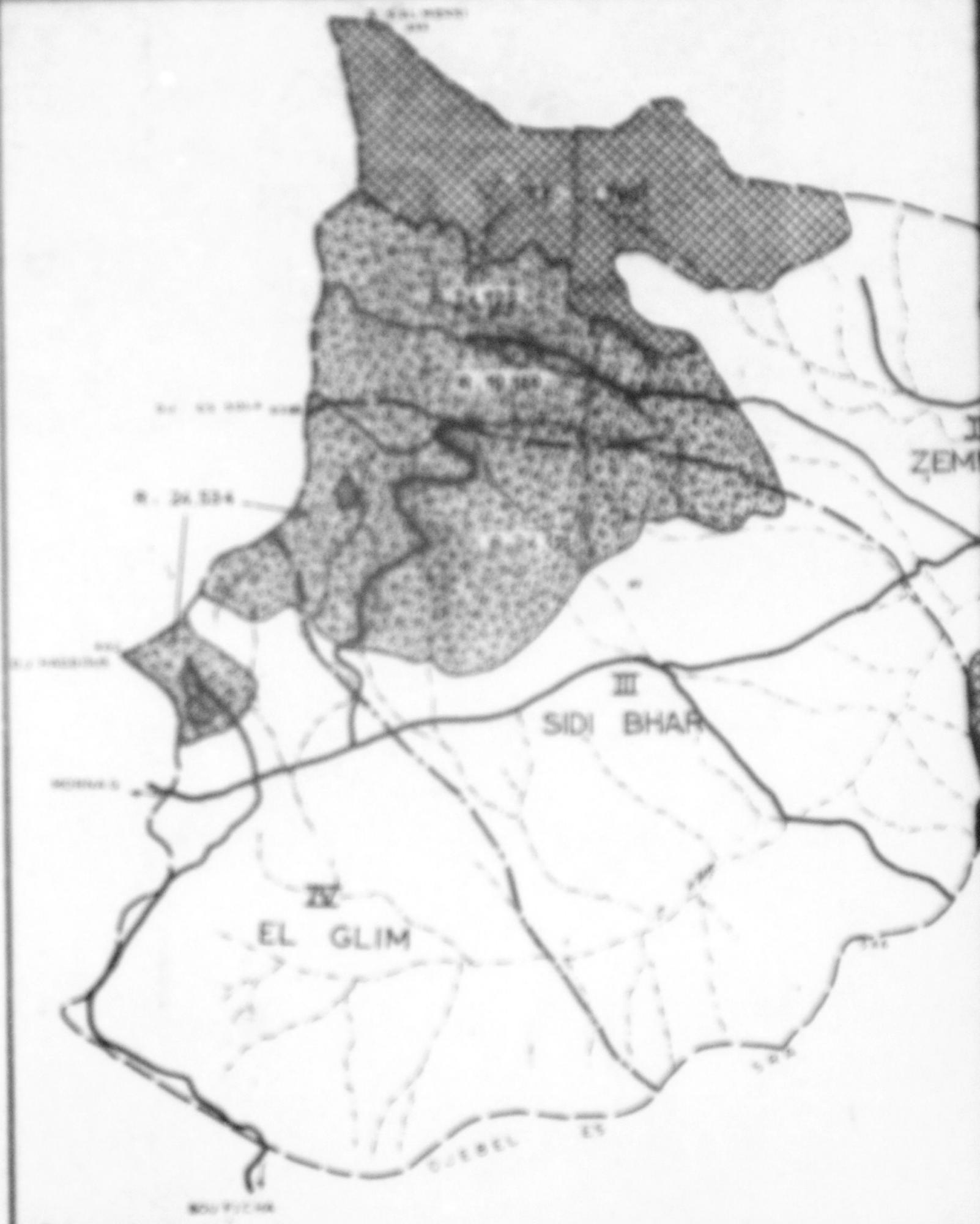
L'OUED MASRI

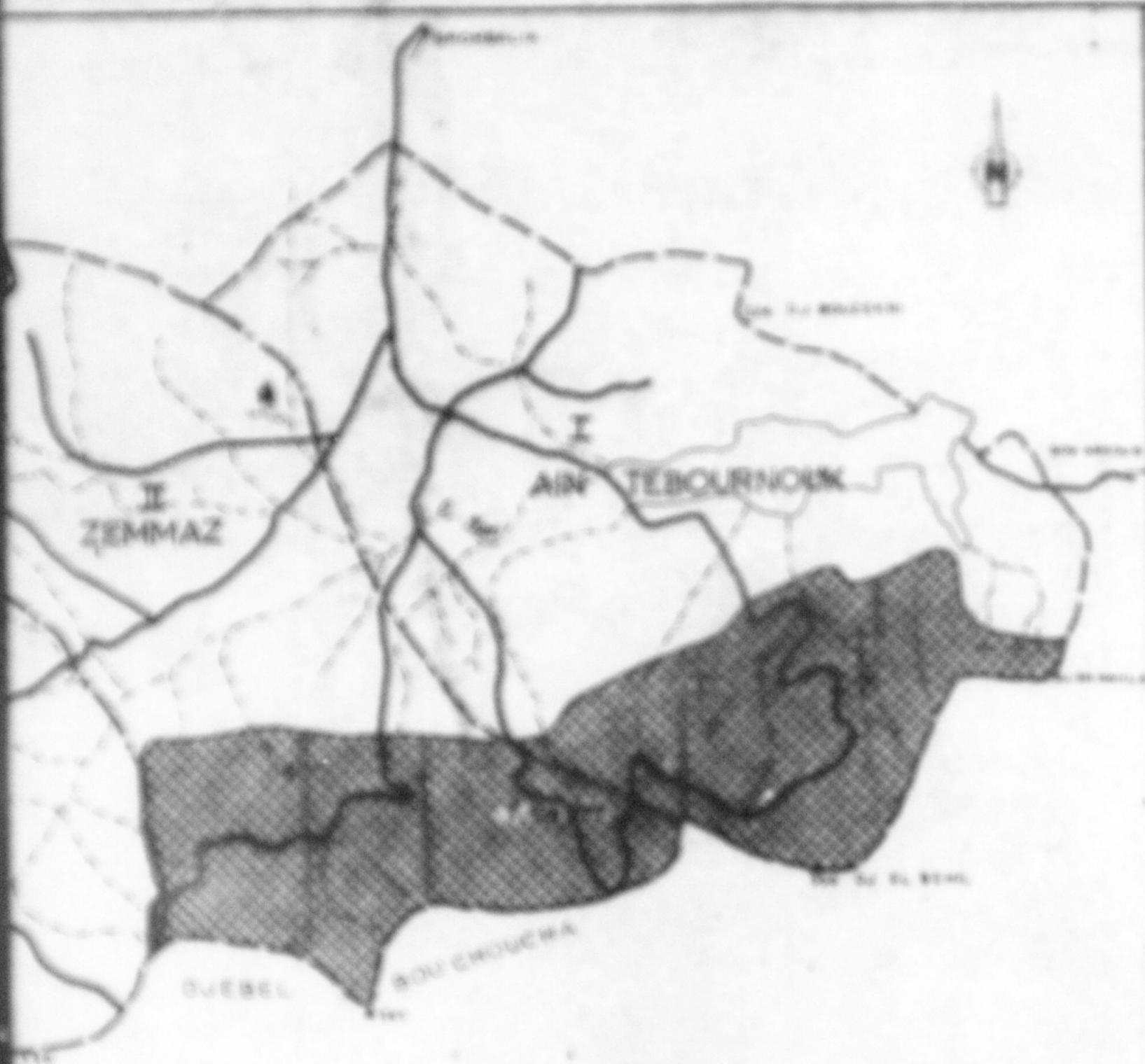
(CAP BON)

CARTE DE GROUPEMENT ET FONCIERE

ECHELLE 1/25,000

(AGRANDISSEMENT DE LA CARTE D'ETAT MAJOR.)





LEGENDE

-  *Numéro des groupements*
-  *Limite des groupements*
-  *Terrain domaniale*
-  *Régulation*
-  *Estérile*

LEGENDE

-  *Roue Cap-roule*
-  *Route*
-  *Limite Subdiv. agricole*
-  *Point de repère*

FC 28-4

ETUDE DU
BASSIN VERSANT DE
L'OUED MASRI

(CAP BON)

CARTE DES UTILISATIONS DES SOLS

ECHELLE 1/25 000

(AGRANDISSEMENT DE LA CARTE D'ÉTAT MAJOR)





LEGENDE

■■■■■ Zone à conserver
 ■■■■■ Zone de parcours
 ■■■■■ Zone forestière
 ■■■■■ Zone de prairies permanentes en plantation de cactus
 ■■■■■ Zone de cultures
 ■■■■■ Zone de lac

LEGENDE
SITUATION DES SOLS

1/Zone à conserver:

1a la partie du couvert végétal/reserve pastorale

2/Zone de parcours

- 2a Parcours extensif sur roches dures, installation des bœufs
- 2b Parcours extensif sur argiles et marnes pendant d'été, au sein des terroirs
- 2c Parcours extensif dans les zones de moules d'oiseaux

3/Zone forestière

- 3a la Exploitation d'acajoutiers pour le bois
- 3b la Exploitation de terrucins pour le bois
- 3c la Exploitation de bois pour le fourche
- 3d la Mas en défilé temporaire par couvert végétal à régénérer (Terrucins articulés)
- 3e la Mas en défilé temporaire par couvert végétal à régénérer (Fou pique)
- 3f la Mas en défilé temporaire par couvert végétal à régénérer (Dias)

4/Zone de prairies permanentes en plantation de cactus

- 4a la Extension de cette pratique sur marnes à pente supérieure à 15%
- 4b la Extension de cette pratique sur collines arrondies ou collinaires sur calcaires pente vertes
- 4c la Extension de cette pratique sur grès superficiels

5/Zone de cultures

- 5a terroirs existants
- 5b cultures en bandes alternées sur collines mornues à pente de 5 à 15%, débuts fourragères
- 5c cultures extensives sur pente inférieure à 5%

6/Zone de lac

6a la superficie de lac

7/Zone d'interprétation

- 7a Mas en défilé
- 7b Fougère
- 7c Terrucins
- 7d Dias
- 7e Fou pique

ETUDE DU BASSIN VERSANT DE

LOUED MASRI.

(CAP BON)

CARTE DE TRAITEMENT DE C.E.S.

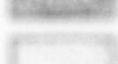
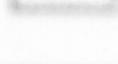
ECHELLE 1/25,000

(AGRANDISSEMENT DE LA CARTE D'ETAT N°1014.)





LEGENDE

-  Deuts escalants
-  Deuts et gabiens proposés
-  Bandes alternées
-  Cordons de pierres
-  Bandes enterrées
-  Routes connues
-  Routes à construire
-  Routes à réparer

LEGENDE

-  Routes connues
-  Routes à construire
-  Routes à réparer
-  Station (ou point)

FIN

... **81** ...

VUES